

SECOURS
ISLAMIQUE
FRANCE

RAPPORT ANNUEL 2020

MORAL

ACTIVITÉS

FINANCIER

MISSIONS

SOMMAIRE

Le Secours
Islamique
France
01

Rapport
Moral
03 à 05

2020
en images
06 à 07

2020
en chiffres
08

Rapport
d'activités
09 à 40

Les Missions
internationales
11 à 23

Carte pays
24 à 25



La Mission
Sociale France
26 à 31

Le Plaidoyer
32 à 36

La
Gouvernance
associative
37 à 40

Rapport
financier
41 à 51

Perspectives
et prévisions
52

Remerciements
53





○ Le SECOURS ISLAMIQUE FRANCE

Fondé en 1991, le Secours Islamique France (SIF) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de solidarité nationale et internationale, agissant depuis près de 30 ans en France et dans le monde, là où les besoins humanitaires et sociaux l'exigent.

VISION

Le Secours Islamique France croit en un monde bienveillant et plus juste où les besoins fondamentaux des personnes vulnérables sont satisfaits.

MISSION

Le Secours Islamique France se consacre à réduire la pauvreté et la vulnérabilité en France et dans le monde, sans prosélytisme ni discrimination.

Il intervient là où les besoins humanitaires et sociaux l'exigent par la mobilisation de secours d'urgence, la mise en place de programmes de développement et d'actions de plaidoyer.

CHAMPS D'INTERVENTION

A l'international, le Secours Islamique France est actif principalement dans quatre secteurs :

- > Éducation et promotion du bien-être de l'enfant
- > Sécurité alimentaire et moyens d'existence
- > Eau, hygiène et assainissement
- > Mise à l'abri et hébergement

En France, le SIF agit dans trois domaines de la lutte contre la précarité et l'exclusion :

- > Urgence sociale
- > Insertion socioéducative et professionnelle
- > Économie solidaire

En parallèle de ses activités opérationnelles d'aide, le Secours Islamique France a développé une capacité de plaidoyer afin de témoigner et d'alerter la communauté internationale et les opinions publiques sur les conditions de vie des plus vulnérables.

Nos messages, portés notamment auprès des décideurs politiques, visent à les pousser vers de nouvelles solutions de résolution des situations problématiques.

VALEURS

Le Secours Islamique France se fonde sur les valeurs humaines de l'Islam, celles de la solidarité et du respect de la dignité humaine qu'il place au cœur de ses préoccupations.

Solidarité

Le SIF appelle, par son engagement, ses valeurs et ses missions, à la construction d'une solidarité humaine qui transcende les différences et les frontières. Solidarité et partage envers les personnes défavorisées, mais aussi entre organisations qui les soutiennent, au travers de partenariats.

Respect de la dignité humaine

Le SIF s'attache avant tout au respect de la dignité humaine, intégrant dans ses actions solidaires et ses modes d'intervention un réel effort de connaissance et de compréhension des différents contextes sociaux, culturels et confessionnels des personnes aidées. Au-delà, il s'engage pour le bon vivre ensemble selon une éthique d'altérité.

PRINCIPES

Depuis sa création, le Secours Islamique France s'est engagé à respecter les principes qui sont le fondement de l'action humanitaire :

Impartialité & universalité

- > Aider les plus vulnérables, de façon équitable, avec humanité et sans distinction d'origine, de genre, de culture, de confession, de sensibilité ou d'appartenance politique... ;
- > Essayer toujours de les atteindre, même dans des conditions difficiles ;
- > Appliquer aussi ces principes à nos instances et personnels.

Neutralité & indépendance

- > S'abstenir de prendre parti dans les conflits et les crises ;
- > Grâce à une indépendance à l'égard de tout organisme politique, économique, financier ou religieux.

Responsabilité & transparence

- > Envers les bénéficiaires, pour leur fournir l'assistance dont ils ont besoin, et en réfléchissant à l'impact à plus long terme de l'aide apportée ;
- > Envers les donateurs en utilisant leurs contributions avec rectitude ;
- > Globalement, avec une approche responsable, tant au niveau social qu'environnemental, dans le respect des contrats et engagements.

DES SPÉCIFICITÉS AU SERVICE D'UNE AMBITION

Afin d'avoir plus d'impact en faveur des plus vulnérables, le SIF, riche de sa diversité et de son inter-culturalité, se veut un acteur humanitaire et social majeur. À la fois fidèle à ses valeurs musulmanes et totalement inscrit dans le tissu des ONG françaises et mondiales, le SIF est pleinement engagé pour le :

- > Développement humain ;
- > Bon vivre ensemble ;
- > Respect de l'environnement.

Axant son travail sur ces 3 piliers, le SIF s'appuie sur son expérience et sur ses moyens, issus essentiellement de la générosité de ses donateurs, pour mener des actions rapides et ambitieuses, qu'il veut de plus en plus intégrées. Il les entreprend en respectant les principes humanitaires et l'éthique musulmane dans l'utilisation des dons collectés.

CONTRÔLES AUXQUELS LE SIF SE CONFORME

- 1 Commissaire aux Comptes pour la certification annuelle des comptes (publiés sur www.secours-islamique.org).
- 2 Don en confiance, organisme de labellisation et de contrôle des associations faisant appel à la générosité publique. Ce label engage, depuis 2011, le SIF à respecter des principes et des règles de déontologie concernant la gouvernance, la gestion et la communication.
- 3 Bailleurs pour les programmes subventionnés.





○ RAPPORT MORAL

du Président-Fondateur Rachid Lahlou
28^e Assemblée Générale Ordinaire, le 19 juin 2021

Au cours de l'année 2020, nous avons tous et toutes, sans exception, été touchés par cette crise sanitaire inédite de la COVID-19 qui laissera des traces dans la vie de millions de personnes à travers le monde. Dans ce contexte, nous devons saluer la formidable générosité et l'élan de solidarité de nos donateurs privés en 2020. Leur soutien et celui des donateurs institutionnels ont permis au Secours Islamique France (SIF) de tenir et de venir en aide à ceux qui en avaient besoin parmi les personnes les plus vulnérables.

Ce rapport annuel 2020 fait donc état du maintien et du développement de nos programmes en France et à travers le monde et de notre détermination à soutenir toujours plus et mieux, même si notre contribution reste bien modeste au regard des besoins.

Cette crise, qui perdure et engendre plus de pauvreté un peu partout dans le monde, pose en effet de nombreux et nouveaux défis à l'échelle internationale. Nous devons relever tous ces challenges en faisant preuve de courage, de solidarité et de persévérance.

LES IMPACTS DE LA COVID-19

Aujourd'hui, en France, la précarité n'épargne personne. Désormais, près de 10 millions de personnes - un sixième de la population - vivent dans la pauvreté, avec 1 million de personnes supplémentaires à cause de la pandémie¹. C'est dire l'importance d'agir, et le SIF, en tant qu'acteur social français, compte pleinement participer. C'est notre devoir, mais aussi notre responsabilité. Cet engagement auprès des personnes les plus fragiles souvent oubliées, marginalisées, isolées, fait partie de notre mandat social, de notre éthique.

En 2020, nous avons maintenu ouverts quasiment tous nos dispositifs d'aide, en les renforçant même quand cela était nécessaire, mais il reste encore énormément à faire face à la précarité grandissante.

À l'international, la misère a fortement augmenté et les inégalités n'ont cessé de se creuser. Et malheureusement, cette crise perdure avec des indicateurs peu réjouissants : variants de la COVID-19, campagne de vaccination peu rapide et encore inaccessible dans de nombreux pays en développement, et 270 millions de personnes qui seront confrontées à une faim extrême en 2021². Nous sommes, avec les autres ONG, les portes-paroles des plus vulnérables et nous devons alerter sur ces injustices - les riches étant plus riches qu'avant - et sur les situations sanitaires et économiques extrêmement préoccupantes, nécessitant l'intervention des politiques pour un vrai partage des richesses.

En 2020, nous avons accompagné des dizaines de milliers de personnes pour qu'elles puissent se protéger du coronavirus et subvenir à leurs besoins alimentaires dans un contexte de confinement et de flambée des prix.

Mais, si l'année 2020 aura été l'année de la COVID-19, elle ne peut se résumer uniquement à la pandémie. Avec l'ensemble de nos parties prenantes, nous avons poursuivi et renforcé la majeure partie de nos programmes qui s'inscrivent sur les court, moyen et long termes. Nous remercions vivement nos équipes, salariés et bénévoles, nos donateurs fidèles et nos bénéficiaires pour leur investissement dans la mise en place de nos actions.

L'INDISPENSABLE TRAVAIL COLLECTIF

Le SIF, qui croit au partage des savoirs et à la mutualisation des initiatives, a poursuivi sa participation active aux travaux des plateformes et des collectifs auxquels il adhère, ICVA³ s'étant ajouté à la liste en 2020. Ce réseau international agit notamment auprès des agences des Nations Unies et du système de coordination humanitaire onusien. En 2020, la COVID-19 est venue fragiliser encore un peu plus les modèles économiques de certaines ONG tandis que d'autres ont été frappées de plein fouet par l'insécurité voire la mort, comme nos confrères humanitaires du Niger.

Ces situations, ainsi que les lois contraignantes, impactent forcément le travail humanitaire et quelquefois le bloquent dans des régions où, pourtant, les populations civiles sont très touchées et attendent un soutien.

C'est pourquoi le SIF s'est à nouveau associé aux appels collectifs, notamment ceux de Coordination SUD, au cours de l'année écoulée, pour garantir l'acheminement de l'aide et appeler à la protection des travailleurs humanitaires.

Nous estimons indispensables que les États garantissent la spécificité, le respect et la prévalence du Droit International Humanitaire, en particulier ses principes fondamentaux d'indépendance et de neutralité.

En effet, les exigences des États en matière de normes antiterroristes peuvent accroître les risques encourus par les personnels travaillant dans des zones géographiques au climat particulièrement tendu, où tout ce qui pourrait être perçu par les parties prenantes locales comme une non-neutralité pourrait s'avérer dangereux.

¹ Source : Fédération des acteurs de la solidarité – article du Monde du 06/10/2020.

² Source : Programme alimentaire mondial – article du Monde du 17/12/2020.

³ International Council of Voluntary Agencies.

Ces normes freinent également les transferts monétaires vers les programmes de certains pays, au détriment de ceux qui en sont bénéficiaires, quand bien même ces programmes sont financés par les instances étatiques ou institutionnelles.

La lutte antiterroriste est bien sûr légitime pour les États, mais un aménagement de certaines mesures est demandé pour les ONG, pour les prémunir des risques sécuritaires et juridiques et leur permettre de mener à bien leur mandat social auprès des plus vulnérables.

Plus spécifiquement sur la crise sanitaire, nous appelons à l'augmentation croissante de l'Aide Publique au Développement, mais aussi au déploiement de moyens additionnels, pour, d'une part, soutenir le financement des programmes mis en œuvre en réponse à la pandémie, et, d'autre part, soutenir les organisations touchées par le ralentissement économique mondial.

En France, nous conservons une attention particulière aux conditions d'accueil des personnes migrantes et poursuivons avec nos pairs notre plaidoyer pour que soit garantie la liberté d'expression et de témoignage des associations intervenantes dans les centres de rétention administrative, comme doit être préservée celle de l'ensemble des associations et organisations de la société civile chargées d'une mission d'intérêt général.

C'est d'autant plus important que ce droit fondamental, garanti par la Constitution et la Convention européenne des droits de l'homme, vise ici les situations vécues d'attente, de promiscuité et de tensions des personnes enfermées, généralement vulnérables, aussi bien hommes, femmes, que familles, enfants ou personnes malades.

UN DYNAMISME CONSERVÉ

Tous ces sujets primordiaux nous ont amenés à participer à de nombreux événements, même si la majorité d'entre eux se sont déroulés en visioconférence, tels que la Conférence Nationale Humanitaire, où nous avons pu rappeler l'importance du triple nexus, ce continuum visant plus d'efficacité et de cohérence entre les actions humanitaires d'urgence, les actions de développement et les initiatives de paix. Nous avons également pu, lors de cet événement, réitérer l'importance que nous accordons aux problématiques environnementales, en signant, aux côtés de 9 autres ONG, une déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat.

Le SIF a par ailleurs eu l'occasion de présenter, au Forum de Paris sur la Paix, son programme d'inclusion des enfants talibés⁴ au Mali et au Sénégal. Parmi les 100 projets présentés, le notre a été sélectionné par le jury du Forum pour bénéficier du parrainage de deux mentors pendant une durée d'un an dans le but d'accélérer l'impact de notre action, en rendant plus visible la situation des enfants talibés et en poussant ainsi les acteurs de l'aide et les États de la zone sahélienne à s'engager plus fortement pour réaliser leurs droits. Nous sommes fiers de la mise en œuvre de ce programme sur le terrain et de sa sélection au Forum de Paris, qui marque une reconnaissance indéniable de notre travail.

Cette reconnaissance est également passée en 2020 par le renouvellement de notre label Don en confiance, label que nous avons obtenu depuis 2011 dans une démarche d'amélioration continue.



L'année aura tout autant été active au niveau de nos instances gouvernantes, qui se sont réunies comme d'habitude, si ce n'est que la visioconférence a remplacé pour un temps les réunions classiques. Nous avons ainsi procédé au renouvellement statutaire du tiers de notre Conseil d'Administration et entamé en toute fin d'année en Assemblée Générale nos premiers travaux de réflexion en vue de notre futur plan stratégique 2022-2027.

⁴ Enfants confiés par leurs familles (souvent pauvres) à un maître en sciences religieuses pour leur apprentissage.



Enfin, comme évoqué au début de ce rapport, le dynamisme de nos donateurs, couplé à celui de nos équipes et de nos partenaires, nous a permis de renforcer nos actions et de nous adapter à la situation sanitaire, tant sur les besoins des personnes les plus vulnérables que sur l'organisation de toute notre structure. Nous remercions à nouveau tous ceux et toutes celles qui nous ont épaulés pendant la crise, et ce, malgré les risques liés à la pandémie, dans le respect des gestes barrières, certes, mais avec la volonté ferme que la solidarité et le respect de la dignité humaine n'en pâtissent pas.

Fort de ses bonnes volontés et de ses nombreux soutiens, s'inspirant des valeurs musulmanes elles-mêmes en adéquation avec les valeurs universelles, le SIF doit poursuivre ses efforts pour contribuer à bâtir un monde bienveillant et plus juste où les besoins fondamentaux des personnes vulnérables sont satisfaits.



Face à la COVID-19, le SIF s'est adapté et a poursuivi son action auprès de plus vulnérables. En Syrie, par exemple, le projet d'accès à l'éducation non formelle mené avec l'UNICEF a été maintenu, parfois même à distance, par des classes virtuelles.



En France aussi, nous nous sommes adaptés à la pandémie. « Les Tables du Ramadan » sont devenues « La Tournée des Tables » et nos bénévoles ont pu livrer en tout 19 000 repas complets (soit environ 600 repas par jour), directement chez les bénéficiaires.



Le projet du SIF pour l'inclusion des enfants talibés au Mali et au Sénégal a été l'un des 10 projets sélectionnés parmi les 100 présentés au forum pour être suivis pendant 1 an par des membres du Comité du Forum de Paris sur la Paix.



Le Plaidoyer s'est aussi adapté au contexte. Le SIF a organisé son premier webinar lors de la Semaine Mondiale de l'Eau afin d'alerter sur les bonnes pratiques d'adaptation au changement climatique et aux enjeux environnementaux dans les projets d'accès à l'eau.

Cérémonie de lancement du projet d'intégration des écoles coraniques au Mali, piloté par le SIF, en partenariat avec l'Union Européenne, le ministère de l'éducation nationale malien et la Fédération nationale des associations de maîtres des écoles coraniques.



En 2020, le Soudan a connu les pires inondations depuis 30 ans. Le SIF, en partenariat avec le Croissant Rouge Soudanais, est intervenu dans l'État de Khartoum en apportant une aide alimentaire d'urgence à 572 personnes.



À l'occasion de la Conférence Nationale Humanitaire, deux collaboratrices du SIF (Madagascar et Palestine) ont vu leurs photos exposées devant le Ministère des affaires étrangères, afin d'illustrer le travail des femmes humanitaires sur le terrain.

Suite aux explosions survenues en août au Liban, le SIF a apporté une aide d'urgence à la population de Beyrouth, par la distribution de denrées alimentaires et de survie aux sinistrés et une centaine de logements endommagés ont été réhabilités.



En 2020, le programme de parrainage d'orphelins du SIF a permis de soutenir plus de 10 000 personnes : 8 000 enfants ont bénéficié de bourses individuelles et des projets spécifiques ont permis d'améliorer les conditions de vie de leur entourage.



En France, le SIF a renforcé son appui aux personnes sans-abris par le biais des maraudes, mais aussi de dispositifs d'accueil et d'hébergement d'urgence, dont le Centre d'Hébergement d'Urgence de Massy, ouvert en février, qui a permis d'accueillir 112 femmes.

> Nouvelles ressources 2020 44,6 millions €

Ressources en euros

Dons et autres ressources issues de la générosité du public
33,9 millions €

Subventions et contributions financières
9,5 millions €

Autres Ressources
1,2 million €

Le Secours Islamique France a pu compter sur 90 200 donateurs privés en 2020. Par ailleurs, le SIF a valorisé 177 155 € de contributions volontaires en nature (dons en nature et bénévolat).

> Effectifs 2020

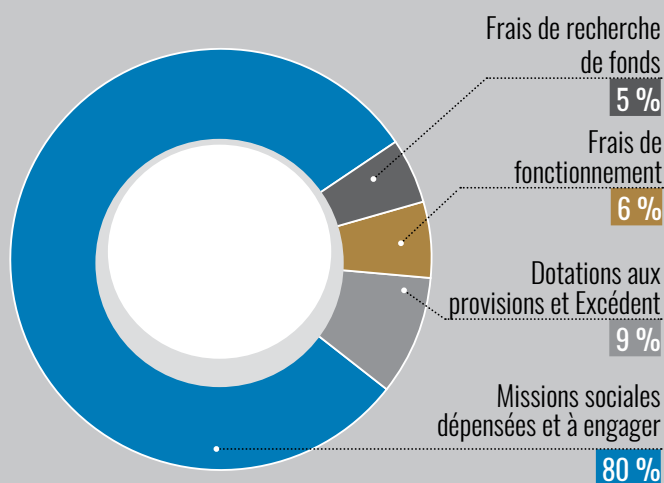
- > Effectifs France (moyenne en Équivalent Temps Plein) : **95**
- > Effectifs à l'international (expatriés et salariés nationaux) : **792** (tous contrats confondus)
- > Bénévoles : **389**



En 2020, le SIF compte 14 missions internationales et est présent à travers des partenaires dans 6 autres pays.

> Utilisation des ressources (total des emplois 2020 : 48,8 millions d'euros)

La somme des missions 2020 (30,1 millions d'euros), des frais de recherche de fonds (2,3 millions d'euros) et de fonctionnement (2,9 millions d'euros) représente le total dépensé en 2020, soit 35,3 millions d'euros.



Missions sociales dépensées et à engager : 80 %

• 62 % : Missions 2020

- 5 % France soit 2,3 M€
- 56 % International soit 27,6 M€
- 0,5 % Plaidoyer soit 0,2 M€

• 18 % : Missions sociales à engager

Fonds dédiés sur lesquels le SIF ne prend plus aucun frais de fonctionnement ni frais de recherche de fonds.

La majeure partie concerne les fonds reçus en fin d'année et qui n'ont pu être engagés l'année même.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

du Directeur Exécutif Mahieddine Khelladi

L'année 2020 aura été particulièrement intense, malgré mais également à cause de la crise sanitaire. En France comme à l'international, nous avons en effet réussi à renforcer nos programmes, en nous adaptant au contexte si particulier et aux nouveaux besoins ayant émergé suite à la pandémie.

LES IMPACTS DE LA COVID-19

Comme évoqué par notre Président dans son rapport moral, les plus vulnérables ont été les premiers touchés par la pandémie mondiale : manque de moyens sanitaires, multiplication des situations de détresse économique et sociale... Nos équipes, en France et dans le monde, ont fait preuve d'une forte réactivité et de sang-froid pour apporter un minimum de réponses immédiates à cette situation de crise sans précédent, tout en respectant des protocoles sanitaires stricts. À cette occasion, nous tenons à remercier nos équipes, salariés et bénévoles, qui ont continué à assurer toutes les distributions malgré ce contexte compliqué.

Missions sociales

Dans quasiment toutes nos missions internationales, le SIF a distribué aux personnes démunies des kits d'hygiène (masques, gels hydro-alcooliques, savons). Des campagnes de sensibilisation aux gestes barrières ont été organisées, notamment grâce à des illustrations pédagogiques comme celles de notre mission Mali, qui ont d'ailleurs, par la suite, été mises à l'honneur, à Paris, lors de la Conférence Nationale Humanitaire.

En outre, nos missions ont dû adapter leurs méthodes de travail et réajuster la mise en œuvre opérationnelle des activités programmatiques. La majorité de nos programmes 2020 a été maintenue avec quelques adaptations, ce qui était primordial pour nous face à l'aggravation des contextes économiques dans les pays où nous sommes présents (Palestine, Yémen...).

En France, au même titre que de nombreuses associations, le SIF a vu le nombre de ses bénéficiaires augmenter (doublement des appels, hausse significative des demandes de colis alimentaires) et a été amené à se réorganiser pour continuer à remplir sa mission d'aide sociale, mais également à mettre en place des dispositifs sociaux spécifiques à la COVID-19 pour aider les plus démunis à traverser cette crise.

Compte tenu de la pandémie et du confinement, notre grand programme annuel « Tables du Ramadan » a été adapté en « Tournée des Tables du Ramadan ».

Nous avons, par ailleurs, noté une forte reconnaissance institutionnelle de notre organisation dans le département de Seine-Saint-Denis où nous avons été sollicités pour des distributions alimentaires dans des hôtels sociaux et où nous avons bénéficié de masques et de gel hydro-alcoolique à fournir aux plus vulnérables.

Notre équipe plaidoyer, elle non plus, n'a pas restreint son activité et a même dû engager un nouveau plaidoyer auprès des autorités françaises pour qu'elles appuient la réponse à la COVID-19 à l'international. Par ailleurs, la majorité des événements auxquels le SIF devait participer ont pour beaucoup été finalement organisés en visioconférences. Et le SIF a organisé pour la première fois un Webinaire : « Être "climato-compatible" dans les projets de développement Eau et assainissement : réduire les vulnérabilités des communautés ».

Organisation générale et générosité des donateurs

Plus généralement, tous les permanents du SIF ont dû revoir leur façon de travailler et ont pour beaucoup adopté momentanément le télétravail et les visioconférences, avec la mise en place de plans de continuité de l'activité pour que la « machine » SIF continue à tourner correctement.

Notre département Communication et Développement a été particulièrement impacté pour l'organisation de ses campagnes d'appel à la générosité et par l'annulation de ses événements physiques de collecte (SIF Cup solidaire, soirée solidaire...). Le département a adopté un dispositif à distance flexible et transversal et a réussi à mener deux campagnes en concomitance, à savoir la campagne Urgence COVID et celle de Ramadan, la plus importante de l'année, au début de la pandémie.

Cette organisation a certainement contribué au record de dons privés enregistrés en 2020. En effet, les donateurs ont été particulièrement généreux tout au long de cette année. Ils ont sans doute été, comme nous, sensibles à la précarisation grandissante en France et dans les autres pays du monde où ils ont l'habitude de nous soutenir. Le SIF a aussi eu la fierté de dépasser les 300 000 abonnés sur Facebook, ce qui motive nos équipes à toujours tâcher de mieux informer sur nos actions.

DE NOMBREUX ENJEUX HORS COVID-19

La crise sanitaire ne doit pas nous faire oublier tous les nombreux autres défis que nous avons eu à relever en 2020, à commencer par la réponse aux situations d'urgences humanitaires.

Interventions d'urgence

Le SIF s'est mobilisé rapidement suite à la double explosion du port de Beyrouth qui a lourdement impacté la capitale libanaise et accentué la crise humanitaire déjà à l'œuvre dans le pays. Au-delà de nos populations cibles habituelles, essentiellement composées de réfugiés, principalement syriens, notre mission a donc dû soutenir également les populations vulnérables libanaises elles-mêmes. Le SIF est également intervenu dans trois pays fortement touchés, en plus de la pandémie, par des inondations : en Somalie, également

affectée par une invasion de criquets mettant le pays en risque de famine ; au Soudan, en grande insécurité alimentaire et faisant face à un afflux de réfugiés venus de l'Éthiopie voisine, où nous avons lancé l'enregistrement d'une mission ; et au Pakistan.

Et, nous l'avons évoqué plus haut, la Palestine et le Yémen, déjà en situation alarmante avant la pandémie, nous inquiètent singulièrement et nous avons tâché d'y renforcer nos actions face à l'insécurité alimentaire et à la détresse des populations.

Dans le Sahel, où les conflits continuent à fragiliser les populations, le SIF a mené, après le Niger, une mission exploratoire pour de futures actions au Burkina Faso.

D'un autre côté, même si les besoins demeurent importants, nous avons mis en stand-by notre mission Haïti, pays au contexte particulièrement instable, et nous avons recentré le parrainage des orphelins sur les pays où des missions SIF sont en place.

Important travail avec les bailleurs

Courant 2020, le SIF a consacré un temps important de réponse aux audits des bailleurs (ECHO⁵, UNICEF⁶, CDCS⁷) menés auprès de toutes leurs ONG partenaires pour s'assurer de la bonne conformité aux exigences, notamment de maîtrise de l'activité et de prévention des abus. Ces audits se sont bien passés pour le SIF, avec notamment un accord cadre renouvelé par ECHO, et cela nous a motivés à renforcer nos outils et nos pratiques, avec le déploiement de notre Politique de Sauvegarde de l'Enfant.

Pour ce qui concerne les subventions, l'année 2020 aura permis de conserver un haut niveau de fonds institutionnels pour nos programmes internationaux. Nous avons eu en particulier l'approbation de l'AFD⁸ pour notre projet sous régional Sénégal-Mali en faveur de l'inclusion des enfants talibés, le même projet que celui cité par le Président pour sa sélection au Forum de Paris pour la Paix.

⁵ Direction Générale de l'Aide Humanitaire et de la Protection Civile de la Commission Européenne.

⁶ Fonds des Nations unies pour l'Enfance.

⁷ Centre de Crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

⁸ Agence Française de Développement.

Avec la reconnaissance obtenue en Île-de-France pendant la pandémie, nous espérons poursuivre la logique de pérennisation du Centre d'Hébergement d'Urgence pour Femmes de Massy qui a été ouvert en continu tout au long de 2020 grâce aux subventions.

Défis organisationnels

Le cadre organisationnel du SIF est en continuelle adaptation, prenant en compte les mutations de nos métiers et nos engagements afin d'organiser de manière efficiente nos différentes activités.

Au niveau de nos systèmes d'information, nous avons bien avancé le développement de deux projets porteurs, et ce malgré des réunions à distance : d'une part notre Système de Gestion regroupant l'ensemble de nos processus, procédures et bientôt modes opératoires ; d'autre part notre progiciel de gestion intégrée (comptabilité, achats...).

Au niveau humain, la direction a conservé de bonnes relations avec les membres élus des salariés composant le Comité social et économique (CSE). Par ailleurs, nous avons veillé à garder un bon résultat sur l'intégration de personnes en situation de handicap et un bon score pour l'Index légal Égalité Femmes-Hommes, témoignant de l'engagement de notre organisation en faveur d'une politique inclusive à tous les niveaux. Dans notre ambition d'une amélioration continue, nous veillons aussi à notre charte de management et échangeons régulièrement avec nos managers sur les bonnes pratiques.

Le SIF, grâce à son staff et ses bénévoles, qu'il soit salarié en France, à l'étranger sur nos missions internationales, volontaire ou bénévole, a réussi à réaliser ses objectifs en dépit de la pandémie. Nous tenons sincèrement à tous et toutes les remercier pour leur professionnalisme et leur implication.

Nos chaleureux remerciements vont également à nos plus de 90 000 donateurs actifs, qui se sont engagés à nos côtés en répondant à nos appels aux dons et en soutenant nos campagnes.



LES MISSIONS INTERNATIONALES

Le SIF, à travers son Département des Programmes et Opérations à l'International (DPOI), aide les populations les plus vulnérables depuis bientôt 30 ans, en Afrique, au Proche-Orient, en Asie, en Europe et dans les Caraïbes. En coordination avec ses partenaires locaux et internationaux, le SIF agit afin de répondre aux besoins des personnes affectées lors de catastrophes climatiques ou de conflits. Il s'engage sur le terrain à améliorer la mise à l'abri ainsi que l'accès aux services de base des populations affectées par ces situations d'urgence, à travers des programmes adaptés au contexte d'intervention et aux besoins des plus vulnérables. L'action du SIF vise aussi à réduire les vulnérabilités de ces populations, dans une approche de plus long terme, en soutenant leur résilience et en leur permettant de se reconstruire dignement et durablement.

L'année 2020, particulièrement à l'image de ce mandat, a été l'occasion de démontrer la ténacité et les capacités d'adaptation des équipes pour mener à bien les projets et répondre à l'urgence dans un contexte sanitaire difficile. Cette année, le SIF a ainsi mis en place 15 projets de réponses à la COVID-19, dans 10 pays. Par ailleurs, la Politique de Sauvegarde de l'Enfant du SIF, qui vise à garantir que l'organisation « ne cause aucun préjudice » aux enfants et qu'elle s'acquitte de ses responsabilités pour les protéger, est entrée en vigueur. Elle s'applique désormais à toute l'organisation et à l'ensemble de ses missions et partenaires.

Nos domaines d'intervention sont les suivants :

- > La mise à l'abri et l'hébergement des populations vulnérables, par la construction ou la réhabilitation d'abris, d'écoles ou d'infrastructures communautaires et de logements, de centres de soins, etc. ;
- > L'accès à l'eau, à l'hygiène et l'assainissement, droits humains reconnus par l'Assemblée Générale de l'ONU⁹, par des projets de forage de puits, d'accès aux installations sanitaires, de promotion de l'hygiène, de fourniture de réservoirs d'eau, etc. ;
- > La sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations touchées par l'intensification des crises alimentaires de ces dernières années, par la mise en place de distributions alimentaires, d'appui à la formation, de développement d'activités génératrices de revenus, etc. ;
- > L'accès aux droits pour chaque enfant, notamment le droit à la protection contre les violences et à une éducation de qualité, à travers des programmes d'accompagnement des enfants les plus vulnérables (tels que les enfants et jeunes orphelins et talibés) en particulier par l'appui à des activités éducatives, le soutien psycho-social, la réhabilitation d'écoles, etc.



MISE À L'ABRI ET HÉBERGEMENT

Dans les zones de conflits dans lesquelles le SIF intervient, les violences accrues ont créé un flux massif de réfugiés, mais aussi de personnes déplacées. Inachevés, sans installations sanitaire et électrique, ni isolation, les nombreux abris collectifs sont surpeuplés, inadaptés aux besoins d'accueil et de dignité des familles. Or, les abris sont essentiels, notamment en termes de survie, de sécurité mais aussi afin de maintenir la santé, l'intimité et la dignité humaine des personnes affectées.

Notre approche : Améliorer l'accès à l'hébergement des populations vulnérables à travers la construction et la réhabilitation d'abris temporaires et d'infrastructures communautaires accessibles.

Budget 2020 : 5,1 millions d'euros

Pays d'intervention : Kenya/Somalie, Liban, Palestine, Syrie.

Exemple d'actions :

- 200 logements rénovés et réhabilités à Gaza, en Palestine, et soutien matériel pour 500 familles, à travers la distribution de kits d'hivernage ;
- Distribution de kits de mise à l'abri pour plus de 9 000 personnes déplacées internes touchées par les inondations en Somalie ;
- Plus de 134 000 personnes bénéficiaires de projets de mise à l'abri en Syrie.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MOYENS D'EXISTENCE

Plus de 135 millions de personnes à travers le monde et plus particulièrement en Afrique sont au bord de la famine, a indiqué la FAO¹⁰ dans son rapport mondial sur les crises alimentaires, en 2020. On assiste à une réelle progression de l'insécurité alimentaire. Les chocs climatiques ainsi que les conflits en demeurent les premières causes avec des impacts graves sur la nutrition et la santé.

Notre approche : Elle est participative, avec une implication responsable de toutes les parties prenantes. Elle répond aux besoins réels des communautés avec une adaptation des systèmes de production agro-pastorale aux effets du changement climatique et un accès équitable des femmes aux bénéfices de leur travail.

Budget 2020 : 10,1 millions d'euros

Pays d'intervention : Haïti, Indonésie, Irak, Jordanie, Kenya/Somalie, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Nigéria, Pakistan, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Yémen.

Exemples d'actions :

- Plus de 65 700 colis alimentaires distribués pendant le Ramadan et l'Aïd Al Adha (Tabaski) ;
- 4 banques de céréales construites au Mali pour subvenir aux besoins des ménages les plus pauvres, pendant les périodes de soudure ;
- 150 agriculteurs appuyés par le SIF en Palestine dans le cadre d'un projet d'agriculture saine pour renforcer la résilience agricole des populations ;
- Une aide alimentaire pour plus de 6 000 familles de la Province du Sindh, au Pakistan, touchées par les inondations.

⁹ Organisation des Nations Unies.

¹⁰ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.



EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

En 2020, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, l'ONU a alerté sur la situation de 2,2 milliards de personnes dans le monde qui ne disposent pas d'un accès à l'eau potable et 4,2 milliards qui sont privées de systèmes d'assainissement sûrs. À cela s'ajoute l'impact de grandes crises humanitaires d'origine anthropique (conflits, etc.) ou naturelle.

Notre approche : Le SIF est déterminé à renforcer son action pour assurer un accès à l'eau potable, à des services d'hygiène et d'assainissement (EHA) adéquats pour tous, avec une attention particulière pour les plus vulnérables en favorisant l'intégration avec des programmes de sécurité alimentaire, moyens d'existence et enfance.

Budget 2020 : 2,5 millions d'euros

Pays d'intervention : Algérie, Indonésie, Irak, Jordanie, Kenya/Somalie, Liban, Madagascar, Nigéria, Pakistan, Palestine, Sénégal, Syrie, Tchad, Yémen.

Exemples d'actions :

- Plus de 120 000 bénéficiaires de projets d'eau, d'hygiène, et d'assainissement ;
- Environ 50 000 personnes ayant bénéficié de projets liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement et intégrant d'autres thématiques du SIF comme la mise à l'abri, la sécurité alimentaire ou l'éducation et le bien-être de l'enfant ;
- Contribution à la lutte contre la pandémie de la COVID-19 en distribuant plus de 10 000 kits et en sensibilisant aux bonnes pratiques d'hygiène ;
- 84 unités de traitement des eaux usées pour l'irrigation des cultures et l'eau des sanitaires construites afin de contribuer à un usage raisonné de l'eau en Palestine.



ÉDUCATION ET PROMOTION DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

Plus de la moitié des enfants dans le monde sont menacés par la guerre, la pauvreté ou les discriminations de genre. Selon l'UNESCO¹¹ environ 258 millions d'enfants de 6 à 17 ans ne sont pas scolarisés, soit près d'un sixième de la population mondiale de cette tranche d'âge.

Notre approche : Dans des contextes d'urgence comme de développement, le SIF met en œuvre des projets de protection et de soutien à l'éducation formelle ou non formelle en s'adaptant aux spécificités locales. La plus-value du SIF se trouve dans l'action auprès d'enfants oubliés des programmes de développement et dont l'accès est difficile pour les partenaires.

Budget 2020 : 9,5 millions d'euros

Pays d'intervention : Bangladesh, Haïti, Irak, Kenya/Somalie, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Pakistan, Palestine, Sénégal, Syrie, Tchad.

Exemples d'actions :

- 8 121 enfants et jeunes orphelins ayant été parrainés ;
- Renforcement de l'accès à l'éducation pour près de 9 000 filles et garçons, à Madagascar, et promotion d'un environnement sain propice à leur développement ;
- Plus de 1 100 enfants palestiniens, ayant participé à des activités visant à améliorer leur qualité de vie et leur bien-être psychosocial ;
- Près de 1 800 enfants et jeunes talibés accompagnés, au Mali et au Sénégal, via les programmes d'amélioration de leurs conditions de vie, de réalisation de leurs droits fondamentaux et de leur inclusion éducative et socio-économique ;
- Plus de 45 000 enfants particulièrement vulnérables ayant bénéficié d'un accès plus équitable à l'éducation et à la protection, en Syrie.

¹¹ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.





Kenya & Somalie



- > Année d'ouverture : 2012
- > Budget réalisé : 1 607 136 €
- > Dont 15 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : 1 expatrié et 47 locaux
- > Thématiques d'intervention :    

La situation déjà précaire de la Somalie s'est aggravée par l'enchaînement des chocs climatiques. Fin 2019, les pluies inhabituelles du Deyr ont déclenché des inondations généralisées qui ont contraint 370 000 personnes à abandonner leur foyer, s'ajoutant aux 2,6 millions de déplacés à l'intérieur du pays.

Les projets mis en œuvre par le SIF en 2020 ont permis de venir en aide aux populations hôtes et déplacées internes à Kismayo. Plus de 9 900 personnes touchées par les inondations ont reçu des kits de première nécessité (couvertures, matelas, moustiquaires, etc.). Le SIF a contribué à améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de 523 familles vulnérables via des transferts d'argent liquide, ainsi que des formations sur l'entrepreneuriat.


Afin de soutenir la résilience des populations face à la pandémie de la COVID-19, le SIF a notamment distribué des fournitures médicales (dont 8 000 masques lavables) et a fourni deux ambulances à l'hôpital général de Kismayo (dont une dans le cadre d'un projet COVID-19 en partenariat avec le CDCS).

En parallèle, plus de 1 000 familles ont bénéficié d'une aide alimentaire sous la forme d'une assistance monétaire, tandis que 300 orphelins ont été parrainés afin de soutenir leur accès à l'éducation. Par ailleurs, le SIF a ciblé des foyers vulnérables pour des distributions alimentaires saisonnières au Kenya, avec un soutien à 1 180 familles pour la période de Ramadan et 3 800 familles pour l'Aïd Al Adha.



Soudan



- > Année d'ouverture de la mission : 2020
- > Budget réalisé : 7 500 €
- > Dont 0 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : Opérations réalisées via partenaires
- > Thématiques d'intervention : 

Après des conflits internes qui ont mené à l'indépendance du Soudan du Sud en 2011 et une forte instabilité politique depuis 2019, le Soudan affronte une crise économique importante, résultat notamment d'années de stagnation et d'un faible investissement dans les services publics. OCHA¹² estimait qu'en 2020, 23 % de la population avait besoin d'un soutien humanitaire, soit 9,3 millions de personnes contre 5,4 millions en 2015. Le pays doit également faire face aux conséquences de la crise climatique actuelle (désertification des sols, sécheresse, inondations), ce qui contribue d'autant plus à détériorer les conditions socio-économiques des populations.

En 2020, le pays a connu les pires inondations depuis 30 ans. Le SIF a décidé d'intervenir, en partenariat avec le Croissant Rouge Soudanais, dans l'État de Khartoum qui a concentré le plus grand nombre de personnes touchées par la catastrophe.

En vue de soulager les populations vulnérables lourdement affectées, le SIF a distribué des colis alimentaires à 100 ménages sinistrés. 572 personnes ont ainsi reçu des denrées leur permettant de répondre à leurs besoins immédiats.

Tchad



- > Année d'ouverture de la mission : 2008
- > Budget réalisé : 1 323 568 €
- > Dont 5 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : 4 expatriés et 21 locaux
- > Thématiques d'intervention :   

En 2020, la mission Tchad a concentré ses efforts sur le renforcement de la sécurité alimentaire des populations vulnérables du sud du pays, ainsi que sur la réponse à la pandémie de la COVID-19. En organisant des distributions de colis alimentaires et de viande de bœuf, respectivement pendant Ramadan et Tabaski (Aid Al Adha), le projet a répondu aux besoins alimentaires des ménages bénéficiaires dont la vulnérabilité s'est accrue suite à la crise sanitaire.

La distribution de dispositifs de lavage de mains, de masques et de savons, en amont des opérations saisonnières, a également permis aux ménages bénéficiaires de renforcer leur protection contre la COVID-19. Au total, près de 4 250 personnes vulnérables ont été accompagnées sur la période de Ramadan, 1 350 personnes ont été équipées contre la COVID-19, et 51 840 personnes ont bénéficié des opérations de l'Aid Al Adha.

¹² Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies.



Mali



- > Année d'ouverture de la mission : 2013
- > Budget réalisé : 4 517 750 €
- > Dont 40 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : 13 expatriés et 113 locaux
- > Thématiques d'intervention :  

Au Mali, un des objectifs de la mission est d'améliorer l'intégration des enfants et jeunes talibés dans la société et de faciliter leur accès à la protection et à une éducation de qualité.

C'est dans ce cadre que le SIF a lancé un projet régional ambitieux dédié aux enfants et jeunes talibés, mis en œuvre au Sénégal et au Mali. En ciblant les zones de Bamako, Mopti et Ségou, ces projets accompagnent de nombreux enfants et jeunes en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de favoriser leur inclusion sociale. Par ailleurs, lors de l'opération Ramadan, des coupons et colis alimentaires ont été distribués à 16 100 enfants talibés.

Concernant le parrainage, autre programme phare du SIF au Mali, ce sont 1 000 filles et garçons qui ont été accompagnés en 2020. La mission Mali oriente également son intervention vers la sécurité alimentaire via la redynamisation de banques de céréales. C'est pour répondre à la vulnérabilité grandissante des populations touchées par les chocs climatiques, les conflits, et accentuée par la pandémie de la COVID-19 que le SIF a décidé d'ouvrir les banques de céréales. Dans la ville de Mopti, 125 000 personnes en ont bénéficié, leur permettant d'accéder à des denrées alimentaires à prix préférentiels, renforçant ainsi leur sécurité alimentaire durant la période de soudure¹³.

Sénégal



- > Année d'ouverture de la mission : 2008
- > Budget réalisé : 1 809 308 €
- > Dont 0 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : 8 expatriés et 23 locaux
- > Thématiques d'intervention :   

Au Sénégal, les projets de bien-être de l'enfant favorisent l'accès à des structures de santé, l'apprentissage et le soutien à l'insertion sociale et professionnelle de plus de 1 600 filles et garçons.

En plus du projet régional Mali-Sénégal, visant une meilleure inclusion des enfants et jeunes talibés (750 ciblés au Sénégal), le SIF a développé un projet visant à protéger les enfants issus des communautés les plus vulnérables de Dakar, notamment via un programme de parrainage. 971 enfants orphelins, ainsi que leurs familles, en ont bénéficié en 2020.

Par ailleurs, le Sénégal se situe dans la bande sahélienne, où les chocs climatiques et les crises alimentaires sont récurrents et érodent la résilience des populations. Le SIF y a mis en place un programme de filets sociaux productifs pour 200 jeunes et des femmes vulnérables porteurs d'initiatives dans la banlieue de Dakar, mais également à Kaffrine et à Koumpentoum.



À cela s'ajoutent les interventions saisonnières, telles que la distribution de coupons pendant le mois du Ramadan, qui a permis à 7 282 personnes de bénéficier de denrées alimentaires.

¹³Période qui sépare la fin de la consommation de la récolte de l'année précédente et l'épuisement des réserves des greniers, de la récolte suivante.



Nigéria



- > Année d'ouverture : 2017
- > Budget réalisé : 604 798 €
- > Dont 0 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : 3 expatriés et 12 locaux
- > Thématiques d'intervention :  

Depuis 2009, le nord-est du Nigéria est le théâtre de conflits occasionnant une crise humanitaire de grande ampleur. L'afflux des populations fuyant les combats accentue les pénuries de nourriture et met en tension les services de base. En 2020, le Nigéria comptait 2,1 millions de déplacés internes dont environ 1,5 million seulement dans l'État de Borno, où le SIF intervient.




À Maiduguri, dans le camp de Farm Center, le SIF a contribué à l'amélioration de l'accès à l'eau pour 576 familles de déplacés internes, par la réalisation d'un forage et le renforcement des capacités des organisations communautaires en termes d'entretien des infrastructures.

Afin de pallier l'aggravation des difficultés face à la pandémie de la COVID-19, le SIF a apporté son soutien au personnel médical et aux populations vulnérables à travers la donation de kits de protection, dont 2 400 masques, et l'installation de 10 équipements de lavage de main dans 5 camps de déplacés. En parallèle, le SIF a participé à renforcer la résilience de 84 femmes déplacées en les formant à la fabrication de masques, savons et gels désinfectants.

Enfin, le SIF a soutenu 31 200 personnes par des distributions alimentaires en période de Ramadan.

Madagascar



- > Année d'ouverture de la mission : 2009 (suspendue en 2012/2013)
- > Budget réalisé : 1 050 808 €
- > Dont 17 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : 6 expatriés et 103 locaux
- > Thématiques d'intervention :   

En 2020, le pays a été frappé par trois chocs successifs : inondations, sécheresse et famine dans le sud du pays. À cela s'est ajoutée la pandémie de la COVID-19 sur l'ensemble du pays, plongeant de nombreux ménages dans une situation d'extrême vulnérabilité.

Un soutien supplémentaire a ainsi été apporté aux familles déjà accompagnées dans le cadre d'autres projets du SIF, notamment les 400 familles bénéficiant du programme de parrainage d'orphelins. De plus, le SIF a accompagné la mise en place du confinement de 1 000 personnes sans-abri à travers des distributions, et ont appuyé les autorités locales dans la diffusion et l'application des gestes barrières.

Par ailleurs, Madagascar étant régulièrement confronté aux chocs, le SIF prend part à un projet de préparation et de réponses aux catastrophes climatiques dans la zone de Morombe, afin de favoriser le relèvement des populations après un désastre.



Le SIF a également poursuivi son projet d'appui au développement rural et soutien à la résilience communautaire du district de Morombe avec près de 2 600 paysans accompagnés en plus de pêcheurs, vanneurs, petits commerçants, etc.

En tout, plus de 12 000 personnes ont bénéficié de l'accompagnement du SIF.



Maroc



- > Année d'ouverture de la mission : 2019
- > Budget réalisé : 276 534 €
- > Dont 0 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : Opérations réalisées via partenaires
- > Thématiques d'intervention :  

La pauvreté, de même que les inégalités et la précarité, demeurent un défi de taille au Maroc. Selon la Banque Mondiale, près de 9 millions de Marocains sont considérés comme pauvres ou menacés de pauvreté. Cette vulnérabilité prédomine en milieu rural, mais l'extrême pauvreté et la prédominance de l'inégalité sont des phénomènes urbains.

L'augmentation des prix des denrées alimentaires à l'occasion de Ramadan et Aid Al Adha rendent d'autant plus difficile aux familles vulnérables l'accès à une base nutritionnelle de qualité.

C'est face à ce constat et afin que les familles puissent vivre dignement ces occasions et périodes qui leur sont chères que le SIF, en partenariat avec l'association SANAD, a développé des projets saisonniers dans la province de Kenitra.

Ainsi, en 2020, 1 500 familles vulnérables, soit environ 7 500 personnes, ont bénéficié de colis alimentaires dans le cadre du projet Ramadan et 1 620 familles, soit 8 100 personnes, ont pu bénéficier de colis de viande à l'occasion de l'Aid Al Adha.

Liban



- > Année d'ouverture de la mission : 2012
- > Budget réalisé : 841 348 €
- > Dont 10 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : 2 expatriés et 26 locaux
- > Thématiques d'intervention :    


En 2020, le Liban a été confronté à un triple choc : l'aggravation de la crise socio-économique, l'explosion du port de Beyrouth et l'impact de la pandémie de la COVID-19. En parallèle, le Liban est toujours au premier plan de la crise humanitaire syrienne et accueille 1,5 million de réfugiés syriens pour 6 millions de Libanais. Cet afflux a un impact profond sur les populations hôtes et les services publics qui ne sont plus en mesure de répondre aux besoins.

Le SIF a contribué à mieux protéger les populations vulnérables à travers le renforcement des systèmes de protection communautaires et la mise en œuvre d'activités de soutien psychosocial auprès de

160 enfants à risque et leurs familles. Les équipes ont également contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des conditions socio-économiques des femmes à travers un projet de formation à l'agriculture durable et de soutien à l'intégration au marché du travail qui se poursuivra en 2021.

Le SIF a également répondu aux urgences suite à l'explosion du port de Beyrouth à travers la distribution de colis alimentaires pour 640 familles, la reconstruction de 186 maisons endommagées et la fourniture de kits d'hygiène à 1 084 familles pour soutenir leur résilience face à la pandémie de la COVID-19.



- > Année d'ouverture de la mission : 2008
- > Budget réalisé : 5 090 178 €
- > Dont 75 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : 5 expatriés et 122 locaux
- > Thématiques d'intervention : 

Les populations civiles restent les premières victimes des hostilités en Syrie : on dénombre plus de 11 millions de personnes nécessitant une aide humanitaire. La crise reste sévère et complexe et entretient l'extrême vulnérabilité de la population à travers la destruction généralisée des infrastructures et services de base. En 2020, le SIF a mené un large projet d'assistance aux populations déplacées et communautés hôtes, en partenariat avec l'UNHCR¹⁴. Ce programme multisectoriel a contribué à l'amélioration de l'accès aux services de base, à travers la mise en place et l'entretien d'abris et infrastructures socio-économiques clés, l'amélioration de l'accès à

l'eau et des conditions d'hygiène et d'assainissement, le renforcement des moyens de subsistance ou encore l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité et la mise en place d'un environnement sécurisé pour les enfants. Sur ce dernier point, en partenariat avec UNICEF, le SIF a mis en place 5 centres dans lesquels 9 101 enfants déscolarisés ont bénéficié d'éducation non-formelle et d'activités récréatives. En parallèle, le programme a renforcé les capacités de 770 enseignants et celles des acteurs de la protection de l'enfance afin de mieux protéger les enfants vulnérables contre les abus, la violence et l'exploitation.



- > Année d'ouverture de la mission : 2016
- > Budget réalisé : 1 048 981 €
- > Dont 57 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : 1 expatrié et 7 locaux
- > Thématiques d'intervention : 

Les déplacements prolongés, l'incertitude politique et l'insécurité sont à l'origine de besoins humanitaires grandissants en Irak. Le taux de malnutrition chronique chez les enfants est très élevé et le manque de ressources augmente fortement la probabilité d'abandon des études pour se consacrer à la recherche de moyens de subsistance. Le SIF a lancé un projet d'alimentation scolaire à Qal'at Saleh pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants et contribuer ainsi à leur maintien à l'école. Au sein de 65 établissements primaires, 97 372 repas sains ont été distribués à 19 580 enfants.

En parallèle, le SIF a contribué à assurer un environnement éducatif sûr pour 3 000 enfants du gouvernorat d'Al-Qaim en améliorant leur accès à l'eau et à des infrastructures sanitaires de qualité et via la réhabilitation de 5 écoles. À Erbil, le SIF soutient financièrement 200 orphelins vulnérables afin d'améliorer leur accès à l'éducation. Enfin, 120 personnes vulnérables du gouvernorat de Salah al-Din ont bénéficié de formations et de subventions pour soutenir la création de petites entreprises et 40 autres ont été accompagnées dans le pilotage de groupes d'épargne pour revitaliser leur résilience.

¹⁴ Office du Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés.



Palestine



- > Année d'ouverture de la mission : 2008
- > Budget réalisé : 5 821 321 €
- > Dont 9 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : 6 expatriés et 51 locaux
- > Thématiques d'intervention : 

La vie des Palestiniens est très impactée par les conflits récurrents entraînant des restrictions de mouvement et des moyens de subsistance déjà limités de la population. Le SIF soutient les populations vulnérables à travers des projets liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, au bien-être de l'enfant, à la sécurité alimentaire et à la mise à l'abri.

En 2020, le SIF s'est concentré sur la résilience agricole à travers un projet d'agriculture responsable et respectueuse de l'environnement bénéficiant à 150 agriculteurs. 4,9 km de routes agricoles ont été réhabilitées et 21 mini serres installées. La mission Palestine a également réhabilité 1 500 m³ de réseaux d'eau, et installé des unités

de traitement des eaux grises (eaux usées produites par les activités domestiques) à destination de 120 foyers. En matière de bien-être de l'enfant, un projet de soutien psycho-social a accompagné 964 enfants et jeunes orphelins, et 542 femmes veuves à Gaza.

Le SIF a également mené un projet de mise à l'abri qui a permis de soutenir 400 ménages à travers la réhabilitation de leurs maisons et la distribution de coupons monétaires pour se procurer des produits non-alimentaires.

Pour faire face aux conséquences de la COVID-19, le SIF a, en outre, distribué des kits d'hygiène et alimentaires à 3 353 familles et 6 800 lycéens.

Jordanie



- > Année d'ouverture de la mission : 2014
- > Budget réalisé : 66 736 €
- > Dont 0 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : Opérations réalisées via partenaires
- > Thématiques d'intervention : 

La Jordanie est l'un des pays les plus touchés par la crise syrienne, notamment à cause de l'afflux de réfugiés et sous l'effet d'une importante crise économique qui touche le pays depuis 2014.



Le gouvernorat de Mafraq, dans le nord du pays, est l'un des gouvernorats qui accueille le plus grand nombre de réfugiés syriens. Selon l'UNHCR, 162 317 réfugiés syriens ont été enregistrés en 2020.

C'est pour venir en aide à ces derniers, dont les conditions de vie sont particulièrement difficiles, mais également à la communauté hôte jordanienne, que le SIF a mis en place en 2020 un projet de distribution de colis alimentaires : 1 350 familles, majoritairement syriennes, ont ainsi pu bénéficier de produits alimentaires pendant le mois de Ramadan.



Yémen



- > Année d'ouverture de la mission : 2019
- > Budget réalisé : 489 255 €
- > Dont 0 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : 3 expatriés et 18 locaux
- > Thématiques d'intervention :  

Le Yémen est considéré par les Nations Unies comme le pays souffrant de la pire crise humanitaire au monde. La situation humanitaire et la sécurité alimentaire se sont considérablement détériorées au cours des 5 dernières années de conflit, ce qui constitue une grave menace pour une population dont la moitié vit dans la pauvreté. Les combats ont gravement amplifié les inégalités et les fragilités existantes, dévasté l'économie et détruit des infrastructures et services essentiels. Le Yémen a également souffert de l'impact de la pandémie de la COVID-19 et on estime que 17 à 19 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire.

Face à cette situation d'urgence, le SIF a apporté son soutien à 1 610 déplacés internes vivant dans des conditions très précaires à Aden, pour répondre à leurs besoins alimentaires immédiats à travers des cycles de distribution réguliers de colis alimentaires.

Afin de prévenir les risques liés à la pandémie de la COVID-19, le SIF a également distribué 400 kits d'hygiène d'urgence couvrant les besoins de 2 800 personnes et a diffusé des messages de sensibilisation clés. Ces mêmes 400 familles ont également reçu un colis alimentaire durant la période de Ramadan.

Pakistan



- > Année d'ouverture de la mission : 2008
- > Budget réalisé : 1 741 376 €
- > Dont 14 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : 2 expatriés et 195 locaux
- > Thématiques d'intervention :   



Le Pakistan est particulièrement touché par la pauvreté, le manque d'accès à l'eau et subit de plus en plus les conséquences du changement climatique. Le pays est aussi en proie à des conflits internes, notamment dans les zones tribales où nous intervenons. En 2020, le SIF a continué d'agir dans le district d'Orakzai (zones tribales), en réhabilitant 47 hectares de terres et en construisant 40 latrines domestiques. Pour faire face à la sécheresse qui frappe le Sindh, le SIF a soutenu 3 702 familles et agriculteurs en leur distribuant des semences et des arbres résistants, ainsi que des colis alimentaires et des kits de jardinage domestiques. Dans ces deux régions, des struc-

tures communautaires (plans d'eau, latrines, cuisines domestiques, abris pour le bétail...) ont également été réhabilitées, bénéficiant à 9 105 individus.

En réponse aux urgences (inondations et COVID-19), le SIF s'est mobilisé en distribuant 2 370 colis alimentaires et kits d'hivernage aux familles vulnérables et a fourni des coupons monétaires à plus de 6 300 foyers pour subvenir à leurs besoins immédiats. Enfin, à Islamabad, un programme de soutien aux activités génératrices de revenus (AGR) a été mis en place pour renforcer les opportunités économiques de 25 responsables légaux d'enfants orphelins.



Indonésie

- > Année d'ouverture de la mission : 2018
- > Budget réalisé : 60 182 €
- > Dont 0 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : Opérations réalisées via partenaires
- > Thématiques d'intervention :  

Depuis le tsunami de 2004, l'Indonésie a connu en moyenne une catastrophe naturelle majeure chaque mois, incluant des tremblements de terre, des tsunamis et des événements extrêmes liés au climat comme des inondations, des sécheresses et des glissements de terrain. Cette récurrence de catastrophes menace et compromet sérieusement la sécurité alimentaire des communautés les plus vulnérables.



L'accès à la nourriture est inégal et les prix élevés des denrées alimentaires - le riz étant de 50 à 70 % plus cher que dans les pays voisins - aggravent la situation. En conséquence, 19,4 millions de per-

sonnes ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires de base. Face aux besoins constatés, le SIF a conduit des projets saisonniers d'aide alimentaire avec son partenaire YKMI¹⁵.

Environ 4 000 personnes, soit 1 020 familles vulnérables ont bénéficié de colis alimentaires (incluant riz, sucre, lait, huile, pâtes, œufs, farine, etc.) dans les zones de Sulawesi Centre et Lombok, particulièrement touchées par les catastrophes naturelles depuis 2018. En parallèle, 889 familles issues de 5 provinces ont reçu entre 2,5 et 3 kg de viande, lors des opérations Kurbanî (Aïd Al Adha).



Bangladesh

- > Année d'ouverture de la mission : 2017
- > Budget réalisé : 418 020 €
- > Dont 0 % de financements institutionnels
- > Équipe (postes au budget au 31/12/2020) : Opérations réalisées via partenaires
- > Thématiques d'intervention :  

Au cours des deux dernières décennies, le Bangladesh a réalisé d'énormes progrès en matière d'accès à l'éducation. Toutefois, les problèmes de gouvernance, l'absentéisme des enseignants, la surpopulation des classes et le manque d'entretien des infrastructures affaiblissent les efforts du gouvernement.

Environ 5 millions d'enfants - principalement issus de familles pauvres et de zones difficiles d'accès - ne sont toujours pas scolarisés et l'abandon scolaire reste élevé, particulièrement chez les filles, en raison de facteurs tels que la pauvreté et le mariage précoce.

Dans le district de Kurigam, le SIF a mis en place, en partenariat avec l'ONG Friendship, un projet visant à améliorer l'accès de 420 enfants et adolescents ainsi que 296 adultes à un dispositif éducatif inclusif et équitable : renforcement des capacités du corps enseignant des niveaux primaires et secondaires, soutien de 15 centres d'apprentissage pour adultes, sensibilisation des élèves et de leurs familles à une approche basée sur les droits et des sessions d'éducation civique (éthique, bonnes pratiques d'hygiène, prévention COVID-19, enjeux environnementaux, etc.).

¹⁵ Yayasan Kemanusiaan Muslim Indonesia.

Projets à engagements spécifiques

Parrainages et projets pour les enfants et jeunes orphelins

2020 est une année qui a vu grandir le projet parrainage dans nos missions, s'étendant aujourd'hui sur 9 pays, après l'ouverture de 3 nouveaux programmes au Liban, en Irak et en Somalie.

Les enfants parrainés reçoivent une bourse mensuelle dédiée notamment à leur scolarité et à des dépenses liées à la santé. Le programme de parrainage d'orphelins vise à offrir un accompagnement holistique, comprenant, par exemple, la souscription de l'enfant à une mutuelle de santé. De nombreuses missions proposent par ailleurs aux familles d'orphelins et à leur communauté des activités annexes qui participent au renforcement de leurs capacités, notamment à travers le programme de Parrainage participatif. Celui-ci permet à plusieurs donateurs de mutualiser leurs contributions et de proposer, en plus de l'attribution de bourses, des activités destinées aux enfants (soutien psychosocial, soutien scolaire) et permettant d'autonomiser leur entourage (activités génératrices de revenus, notamment en faveur des tuteurs et tuteuses), contribuant ainsi à renforcer un accès aux droits fondamentaux que sont l'éducation, la santé et un environnement sûr. En 2020, le SIF a permis à plus de 8 000 enfants de bénéficier de bourses individuelles. En y ajoutant les membres de familles et communautés touchées via le fonds Parrainage participatif, on compte plus de 35 000 bénéficiaires.

Budget réalisé : 4 874 606 €

Thématique d'intervention :



Pays d'intervention : Irak, Kenya/Somalie, Liban, Madagascar, Mali, Pakistan, Palestine, Sénégal.

Aqiqas¹⁶

La distribution des Aqiqas a eu lieu, en 2020, au Sénégal et au Pakistan. Au Sénégal, 6 centres sociaux accueillant 450 enfants ont reçu des colis de viande. Au Pakistan, 366 familles d'enfants orphelins ont bénéficié de repas grâce à ce programme. Ces repas permettent aux enfants de bénéficier des apports caloriques nécessaires pour leur santé et leur éducation. La régularité de ces apports nutritifs permet aussi aux structures d'économiser sur leur budget de fonctionnement et d'utiliser les fonds pour des volets éducatifs, médicaux et psychosociaux. Au total, 1 102 Aqiqas (676 au Sénégal et 426 au Pakistan) ont été distribuées dans les centres partenaires. 2020 a été marquée par une augmentation du nombre des Aqiqas due au contexte de la COVID-19 (du fait de l'impossibilité pour beaucoup de donateurs de pouvoir faire la Aqiqa par eux-mêmes).

Budget réalisé : 153 225 €

Thématique d'intervention :



Pays d'intervention : Pakistan, Sénégal

Ramadan

En 2020, plus de 150 000 personnes ont bénéficié de la générosité des donateurs lors du Ramadan. Depuis plusieurs années, les missions du SIF font de nombreux efforts pour accroître l'impact de ces projets en les intégrant à d'autres projets existants liés à la sécurité alimentaire. Le SIF prend en compte la dignité des bénéficiaires en leur laissant, lorsque cela est possible, le choix de faire leurs courses eux-mêmes, parfois auprès de commerçants participants aussi à des projets du SIF.

Autrement, le SIF leur distribue directement les colis alimentaires. Le SIF a naturellement veillé cette année, lors des distributions, à protéger ses équipes et les bénéficiaires par un strict respect des normes sanitaires et un étalement des distributions alimentaires dans le temps. Par ailleurs, le SIF collabore de plus en plus avec de petites structures locales plutôt que des grossistes pour favoriser à la fois les petits entrepreneurs et les circuits courts. Dans certains pays comme le Pakistan, des coopératives formées par les missions distribuent ensuite aux bénéficiaires des colis alimentaires.

Budget réalisé : 1 958 840 €

Thématique d'intervention :



Pays d'intervention : Indonésie, Irak, Jordanie, Kenya, Liban, Mali, Maroc, Palestine, Sénégal, Somalie, Tchad, Yémen.

Aïd Al Adha

En 2020, plus de 265 000 personnes ont été touchées par les projets du SIF durant l'Aïd Al Adha. Au total, près de 19 600 bêtes (moutons et équivalents moutons) ont servi pour la distribution de viande à l'occasion de l'Aïd. Ces personnes ont ainsi bénéficié d'apports en protéines et ont pu partager un repas avec leurs familles et leurs communautés. Pour certaines d'entre elles, cela représente l'unique moment de l'année durant lequel elles peuvent consommer de la viande.

Le SIF travaille à l'amélioration constante de ses projets pour augmenter leur qualité et accroître ainsi leur impact. Nous limitons à ce titre les importations et les achats auprès de grands fournisseurs. Nous veillons également au respect du cahier des charges dédié à la fois au bien-être de l'animal, à l'éthique musulmane et aux normes environnementales. En 2020, le principal défi fut d'assurer la distribution des colis auprès des bénéficiaires tout en évitant la diffusion de la COVID-19 au sein des équipes et des populations, dans le respect des normes sanitaires. Nous avons donc pris soin d'étaler les plages horaires de distribution et d'équiper en conséquence les intervenants.

Budget réalisé : 2 211 229 €

Thématique d'intervention :



Pays d'intervention : Kenya, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Pakistan, Palestine, Sénégal, Somalie, Tchad, Indonésie.



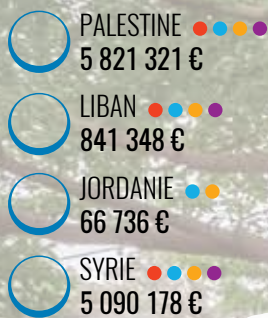
¹⁶ S'inspirant de la tradition prophétique musulmane, ce programme permet aux donateurs d'offrir, non pas seulement un mouton, mais des repas complets à des familles dans le besoin ou à des enfants vulnérables, à l'occasion d'une naissance d'enfant.

Le SIF se fonde sur les valeurs humaines de l'Islam

“Le SIF se fonde sur les valeurs humaines de l'Islam, celles de la solidarité et du respect de la dignité humaine.”



CARTE



MISSIONS SIF ET REPRÉSENTATIONS

EN FRANCE 2,3 M€

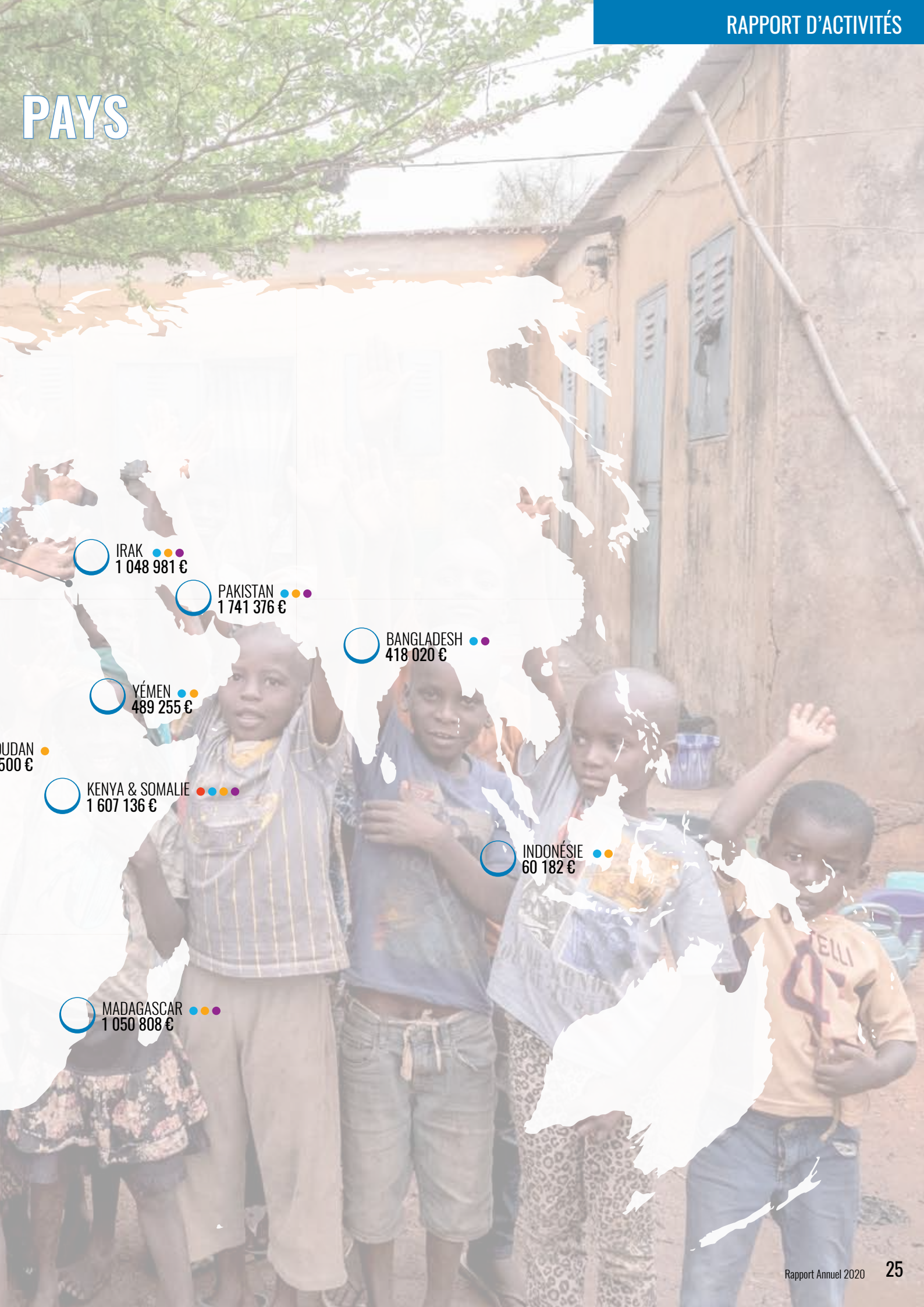
- URGENCE SOCIALE 2 M€
- INSERTION SOCIO-ÉDUCATIVE ET PROFESSIONNELLE 0,2 M€

À L'INTERNATIONAL 27,6 M€

- MISE À L'ABRI ET HÉBERGEMENT 5,1 M€
- EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT 2,5 M€
- SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MOYENS D'EXISTENCE 10,1 M€
- ÉDUCATION ET PROMOTION DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT 9,4 M€

PLAIDOYER 0,2 M€
AUTRES 0,4 M€

PAYS



IRAK 1 048 981 €

PAKISTAN 1 741 376 €

BANGLADESH 418 020 €

YÉMEN 489 255 €

SUDAN 500 €

KENYA & SOMALIE 1 607 136 €

INDONÉSIE 60 182 €

MADAGASCAR 1 050 808 €

La souffrance ni origine, ni religion, ni genre.

“La souffrance n’a ni origine, ni religion, ni genre.
La solidarité non plus.”



LA MISSION SOCIALE FRANCE

La Mission Sociale France du Secours Islamique France intervient dans le domaine de la lutte contre la précarité et l'exclusion.

Personnes en situation de précarité, familles avec ou sans enfants, personnes sans-abris (souvent des hommes seuls et de plus en plus jeunes) et femmes isolées, constituent les catégories majoritaires qui bénéficient de l'accueil, de l'aide et des interventions du SIF.

Ces actions se déclinent par l'accueil, l'aide sociale d'urgence et l'accompagnement social d'insertion, ce à travers ses maraudes, son

centre d'accueil de jour, ses mises à l'abri, ses centres d'hébergement d'urgence et son épicerie sociale à Saint-Denis (93).

Après l'urgence et la stabilisation, le SIF a commencé à mettre en place un accompagnement d'insertion par l'hébergement et le logement, mais aussi à travers l'activité professionnelle et l'économie solidaire.

La Mission Sociale France a vocation à être présente dans les grandes villes de France touchées par les difficultés liées au chômage et au mal-logement.



URGENCE SOCIALE

Suite aux différentes crises économiques et à la montée du chômage, le nombre de personnes et de familles en « détresse sociale », c'est-à-dire se trouvant sans logement, sans ressources, confrontées à des problèmes familiaux, socio-économiques et de santé, ne cesse de croître. Ces problèmes ont contribué à développer l'exclusion et augmenter le nombre de personnes sans-abris. Parmi eux, on trouve aujourd'hui des salariés qu'on dénomme les travailleurs pauvres.

Cette situation a nécessité une adaptation de l'accueil et de l'accompagnement social grâce aux politiques publiques et la mise en place de dispositifs d'urgence, visant à répondre immédiatement aux besoins que sont l'accès à la nourriture, à l'hygiène et aux droits administratifs et sociaux.

Budget 2020 : 2 millions d'euros

Villes d'intervention : Île-de-France : Massy, Saint-Denis, Aubervilliers, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse, La Courneuve, Osny, Villepinte, Livry-Gargan, Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Aubervilliers, Chamarande, Alfortville, Choisy-le-Roi, Orly, Poissy, Meaux, Melun, Fleury-Mérogis, Fresnes, Nanterre, Réau, Porcheville, Bois d'Arcy, Versailles. **Province :** Bapaume, Valenciennes, Quievrechain, Nantes, Saint-Brieuc, Coutances, Laval, Brest, Lorient, Cherbourg, Octeville, Vannes, Caen, Rennes.

Exemples d'actions :

- 1 288 visites de 385 bénéficiaires à travers les maraudes ;
- 111 femmes accueillies au CHU de Massy soit 13 074 nuitées ;
- 117 femmes accueillies à la Mise à l'Abri de Massy pour des séjours de deux mois et demi en moyenne, avec un accueil 24h/24 depuis le confinement du mois de mars, soit 8 568 nuitées ;
- 19 femmes hébergées chaque soir durant 1 mois dans le cadre du plan hivernal, à Livry-Gargan ;
- 19 002 repas servis durant la « Tournée des tables du Ramadan » ;
- 1 730 repas servis aux déjeuners solidaires, à Saint-Denis ;
- 8 961 repas distribués en Seine-Saint-Denis et en Essonne d'avril à juin ;
- 8 239 colis distribués aux personnes détenues dans une vingtaine de centres pénitenciers ;
- 191 nouvelles personnes inscrites au Centre d'Accueil de Jour de Massy. Soit 90 passages par jour et 50 repas servis en moyenne quotidiennement.



INSERTION SOCIO-ÉDUCATIVE ET PROFESSIONNELLE

L'insertion socio-éducative et professionnelle est le pendant de l'urgence sociale. Elle vient en continuité de la démarche d'accueil d'urgence sociale des personnes et familles en grande difficulté, en les amenant vers une autonomie progressive par la mise en place d'un parcours d'insertion jalonné de plusieurs étapes :

- l'hygiène
- l'accès aux droits
- la santé
- la formation
- l'emploi durable
- l'hébergement de stabilisation et le logement individuel

Il est important d'accompagner rapidement les personnes les plus vulnérables, car la précarité, lorsqu'elle tend à se prolonger dans le temps, compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même.

Budget 2020 : 0,2 million d'euros

Villes d'intervention : Île-de-France : Massy, Saint-Denis, Saint-Ouen.

Exemples d'actions :

- 141 familles (soit 482 bénéficiaires) accompagnées via Epi'Sol, dont 11 personnes qui ont pu obtenir un emploi en CDI et 129 ménages qui ont pu régler leurs dettes ;
- 517 personnes ayant bénéficié du service de domiciliation, parmi lesquels 171 nouvelles demandes.

URGENCE SOCIALE

DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

Le Centre d'hébergement d'urgence de Massy (CHU)

Depuis le 24 février 2020, le Centre d'Hébergement d'Urgence de Massy (91) a accueilli 112 femmes en situation d'urgence sociale. Parmi elles, 30 ont pu bénéficier d'une orientation « favorable », c'est-à-dire qu'elles ont été orientées vers des structures d'hébergements correspondant le plus fidèlement possible à leur situation sociale (Ex. : appartement social, Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale, résidence sociale, appartement partagé, hôtel, etc.). Ce sont des femmes isolées n'ayant pas de solution d'hébergement et qui sont passées par le dispositif du 115. Elles sont parfois enceintes et, pour la plupart, en situation irrégulière. Dans la majorité des cas, et selon leurs propres témoignages, elles sont arrivées en France en traversant la Méditerranée en bateau. En général, elles ont fui leur pays d'origine pour échapper à un mariage forcé, à des conflits et au manque de soins. Elles ont parfois laissé des enfants dans leur pays et essayent, à l'occasion, de leur envoyer un peu d'argent, quand elles arrivent à travailler. C'est un public fragile et vulnérable sur différents plans. Certaines femmes ont notamment des pathologies assez lourdes qui nécessitent un suivi médical important auquel elles ne peuvent accéder dans leur pays d'origine. C'est d'ailleurs dans ce sens que le travailleur social les accompagne dans leur démarche de demande de régularisation et de demande d'ouverture de droits (Couverture Maladie Universelle, Aide Médicale de l'État).

Grâce à l'accompagnement social prodigué par l'équipe du Centre d'Hébergement d'Urgence, ces femmes ont la possibilité de retrouver de la dignité, de l'estime de soi. Une animatrice socio-culturelle est également présente sur le site pour mettre en valeur leurs compétences par le biais d'ateliers collectifs. Elle favorise le vivre ensemble. Un Conseil de Vie Sociale a été mis en place pour favoriser la participation des femmes à la vie de la structure d'hébergement.

Le centre de Mise à l'abri pour femmes de Massy (MAB)

Un peu plus long terme que le CHU, la Mise à l'Abri pour femmes seules de Massy a joué un rôle déterminant dans le panel des dispositifs d'hébergement de l'Essonne. Si la Direction de la Cohésion Sociale renouvelle sa confiance au SIF depuis 2013 par le biais de subventions annuelles, c'est que le savoir-faire de l'équipe des missions sociales France est reconnu par les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs sociaux. Cette rigueur professionnelle a été fortement sollicitée cette année, en raison de la crise sanitaire qui a gravement accentué la vulnérabilité des femmes déjà affectées par la précarité.

En 2020, 117 femmes ont été accueillies, dont plus d'un tiers ayant moins de trente ans. 54 % de ces femmes n'ayant ni ressource ni accès aux produits d'hygiène de base, des kits d'hygiène, couvrant l'ensemble de leurs besoins, leur ont été remis, leur permettant de préserver leur dignité et de mieux se reconstruire. L'accueil des femmes au sein de la mise à l'abri constitue une véritable protection contre l'insécurité de la rue. Du fait de la crise sanitaire, la prise en charge de ces femmes a dû être adaptée. Les femmes hébergées ont été abritées et prises en charge 24h/24, afin de les préserver de tout risque de contamination.



La mise à l'abri de Livry-Gargan

En 2020, le SIF a accueilli 19 femmes isolées, orientées par le 115 de Seine-Saint-Denis (93), durant un mois, dans le cadre du plan hivernal, dans un gymnase mis à disposition par la ville de Livry-Gargan. Elles ont bénéficié d'une prise en charge globale comprenant un accompagnement social (ouverture de droits, évaluation, orientation et soins médicaux) assuré par un travailleur social, le couchage et les repas.

Le Centre d'accueil de jour de Massy (CAJ)

Le Centre d'accueil de jour a fortement contribué à juguler les effets néfastes de la crise sanitaire, liés à la COVID-19, en jouant son rôle d'accueil et d'orientation. 191 nouvelles personnes ont sollicité une aide sociale tout au long de l'année, s'ajoutant aux 565 personnes déjà inscrites. Toutes pouvaient avoir accès aux douches et à la laverie, accès primordial en ces temps de renforcement des mesures d'hygiène. La détresse alimentaire des bénéficiaires s'est aussi faite ressentir ; bon nombre d'entre eux étant privés d'emploi. Ainsi, 13 000 repas ont été servis au cours de l'année. L'urgence sociale touche en majorité les jeunes, plus d'un tiers ayant moins de 30 ans. 65 % sont des hommes et vivent dans des habitats précaires, en squat ou même à la rue. L'accompagnement social comprend essentiellement l'ouverture de droits, l'accès aux soins de base et un soutien psychologique mis en place par l'équipe mobile de DIAPSY¹⁷, partenaire du SIF. Une aide à l'insertion professionnelle des jeunes est assurée par la MEIF¹⁸ qui tient des permanences dans les locaux du CAJ. Lors du confinement, une distribution de colis, directement aux domiciles de 45 ménages, a pu être assurée grâce au concours de bénévoles, pour un total de 651 repas.

¹⁷ Dispositif Intersectoriel d'Appui pour l'accès aux soins Psychiatriques.

¹⁸ Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation.



La maraude sociale 93

En 2020, pendant les périodes hivernale et estivale (canicule), 152 maraudes sociales ont été réalisées par les bénévoles du SIF. Celles-ci ont permis le soutien à 385 personnes en situation précaire, lors de 1 288 visites en tout. Ces maraudes permettent d'aller au-devant des personnes en situation d'exclusion afin de retisser, maintenir et développer le lien social et leur offrir des couvertures, des duvets, des kits alimentaires, des kits d'hygiène pour qu'ils puissent passer l'hiver dans la dignité.

Nos équipes composées de 3 à 5 maraudeurs, tous bénévoles, formées à ces missions et encadrées par un référent, vont à la rencontre des personnes sans domicile, 3 fois par semaine, tout au long de l'année. Elles les accompagnent dans leurs démarches liées à l'hébergement (enregistrement auprès des services d'urgence du 115) et les orientent vers le travailleur social du SIF pour leurs démarches administratives. En plus des prestations habituelles (kits alimentaires, kits d'hygiène, kits grands froids, duvets, couvertures, soupes, thés et cafés), les équipes peuvent également proposer des vêtements fournis par nos donateurs.

Les maraudes sociales du SIF se font en partenariat avec la DRIHL 93¹⁹, le 115, le SIAO²⁰, le Samu Social, La Croix-Rouge et les Restos du Cœur, sur une dizaine de villes du 93.

Pour répondre au mieux aux besoins accentués par la crise sanitaire, des chèques services ont également été distribués aux personnes en difficulté, d'octobre à décembre, afin de leur permettre d'effectuer des achats alimentaires et d'hygiène.

Les dispositifs hébergement/logement

En 2020, 2 femmes orientées par le SIAO ont été accueillies dans le dispositif hébergement et logement d'Evry (91).

À Saint-Denis, le dispositif d'hébergement et de logement temporaire comprend 6 chambres pour un public d'hommes isolés orientés par le 115 de Seine-Saint-Denis. Il convient à des personnes sortant d'hébergement d'urgence et pouvant accéder à des logements sociaux ou dispositifs d'insertion (Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale, Centre d'Hébergement de Stabilisation, ou pensions de familles). Les bénéficiaires sont régulièrement rencontrés par le travailleur social afin de les accompagner dans leurs démarches d'insertion professionnelle, de développer leur autonomie et, à moyen terme, d'accéder à un logement stable, mais aussi dans des domaines variés comme la santé, la gestion du budget, etc.

La permanence sociale

Deux fois par semaine, une permanence sociale sans rendez-vous est ouverte aux habitants de Saint-Denis. Entre avril et septembre 2020, 384 ménages ont ainsi pu bénéficier d'un suivi social, d'une orientation vers nos partenaires ou d'autres dispositifs sociaux. En plus des familles en demande d'accès à l'épicerie sociale et les personnes sans domicile fixe orientées par les maraudeurs du SIF, nous avons dû faire face à l'émergence d'une nouvelle population de demandeurs d'aide : les travailleurs en situation irrégulière et les intérimaires n'ayant plus de missions suite à la pandémie. Les demandes de colis alimentaires ont aussi augmenté du fait de la fermeture des Restos du Cœur durant le premier confinement et par l'orientation vers notre organisation de la part des services d'assistance sociale.

¹⁹ Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement de la Seine-Saint-Denis.

²⁰ Service Intégré d'Accueil et d'Orientation.



ACTIVITÉS SOCIALES SPÉCIAL COVID-19

Les chèques services

En 2020, la DRHIL 93 a remis au SIF une dotation de chèques services. 438 ménages en ont bénéficié pour effectuer des achats de première nécessité. Ces chèques services ont été un coup de pouce pour ces ménages qui, pour la plupart se sont retrouvés sans emploi, ou en perte de revenus conséquente (chômage partiel...).

Une dotation complémentaire de chèques services, en décembre, a permis de compléter la composition de colis alimentaires avec des produits d'hygiène (shampooing, gel douche, dentifrice, brosses à dents, lessive, serviettes hygiéniques, lait infantile et couches).

La distribution de repas

Afin de répondre aux besoins des plus démunis durant le confinement, le SIF a distribué 2 511 repas lors de maraudes alimentaires exceptionnelles, en Seine-Saint-Denis, et de livraisons dans les hôtels sociaux de l'Essonne.

En partenariat avec le Samu Social et Refettorio (restaurant social luttant contre le gaspillage alimentaire), le SIF a distribué, durant un mois, des repas préparés par des restaurateurs parisiens (plat et dessert) dans des hôtels sociaux de la Seine-Saint-Denis. Nos bénévoles, encadrés par les équipes SIF, se sont rendus dans des restaurants parisiens présélectionnés afin de récupérer entre 50 et 100 plats par restaurant (4 à 5 restaurants par tournée) et les redistribuer directement aux bénéficiaires des hôtels sociaux.

Environ 6 450 repas ont été distribués lors de cette action à la fois écologique et solidaire !

REPAS ET COLIS SOLIDAIRES

La Tournée des Tables du Ramadan

Pour sa 12^e édition, les « Tables du Ramadan » se sont adaptées aux conditions sanitaires et ont donné naissance à la « Tournée des Tables du Ramadan ». Du 27 avril au 24 mai, près de 19 000 repas ont été confectionnés dans la cuisine d'un restaurant. Ces repas complets, composés de soupes, plats chauds, fruits, dattes et bouteilles d'eau ont été distribués, chaque soir, dans les rues et dans différents hôtels ou foyers sociaux d'Île-de-France, par des bénévoles encadrés par les équipes SIF.

Les colis Ramadan

Ce projet phare du SIF a également dû faire face à la crise sanitaire. Habituellement distribués durant le mois de Ramadan, les colis, constitués d'un plat préparé, d'un paquet de gâteau, de deux tablettes de chocolat, d'un musc et de serviettes hygiéniques pour les femmes, ont été confectionnés et exceptionnellement distribués lors de l'Aïd Al Adha. 8 239 colis ont été distribués dans les centres pénitentiaires d'Île-de-France, du Nord et de Bretagne, en collaboration avec les aumôniers et les directions pénitentiaires des établissements concernés.

Les déjeuners solidaires

En partenariat avec le CCAS²¹ de Saint-Denis et « Les Petites Sœurs des Pauvres », le SIF a assuré la distribution de 1 730 repas fournis par la cuisine centrale de Saint-Denis (de décembre 2019 à mars 2020). Ce dispositif permet à des hommes isolés sans domicile fixe de Saint-Denis d'avoir accès à un repas chaud, d'un moment d'échange et d'écoute et d'un accompagnement administratif.

²¹ Centre Communal d'Action Sociale.



La distribution de colis de viande

En 2020, le SIF a distribué près de 600 colis de viande aux bénéficiaires des hôtels Adoma de Saint-Denis, de l'épicerie solidaire et des paniers solidaires de Saint-Denis.

Cette aide permet à des personnes rencontrant des difficultés financières ponctuelles ou durables de pouvoir se nourrir correctement et avoir de la viande qu'ils ne peuvent pas se permettre d'acheter régulièrement.

Les paniers solidaires de Saint-Denis

En partenariat avec le CCAS de Saint-Denis, le SIF a assuré une distribution de colis alimentaires, de juillet à août, à des personnes en situation de précarité. 189 ménages, soit 661 personnes, ont bénéficié de cette aide alimentaire, dont 73 ménages monoparentaux.

Après inscription des bénéficiaires auprès du CCAS, nos équipes, aidées de bénévoles, leur ont remis, de façon hebdomadaire, un colis composé de denrées alimentaires de base (riz, pâtes, huile, café, etc.), de fruits et légumes frais et de produits d'hygiène (couches pour bébé, etc.). Chaque colis a été adapté en fonction de la composition familiale.

À l'occasion de l'Aïd Al Adha, les familles ont également bénéficié de colis de viande, d'un goûter et d'une distribution de cadeaux pour les enfants.

Les colis alimentaires d'urgence

Durant la période estivale et compte-tenu de la fermeture des autres structures associatives, le SIF, en partenariat avec le CCAS de Saint-Denis, a distribué 60 colis alimentaires aux familles en situation d'urgence alimentaire.

INSERTION SOCIO-ÉDUCATIVE ET PROFESSIONNELLE

La domiciliation 91

Le service de domiciliation du SIF a permis à 517 personnes de bénéficier d'une adresse sans laquelle elles ne pourraient prétendre à leurs droits. Le SIF contribue de manière active à l'accès aux droits les plus fondamentaux de ces ménages (obtention de l'Aide Médicale d'État (AME), demandes de régularisation, droits à la Caisse Allocation Familiale (CAF), etc.).

L'épicerie solidaire - Epi'Sol

Il y a 14 ans, l'épicerie sociale et solidaire Epi'Sol ouvrait ses portes. Elle est accessible, sur orientation des services sociaux, aux habitants de Saint-Denis et de Saint-Ouen (93) en situation de précarité. Epi'Sol leur permet d'effectuer des achats de produits alimentaires de base et de produits d'hygiène pour 10 % de leur valeur marchande. L'accueil en ce lieu est assuré par une équipe de bénévoles qui contribue à son bon fonctionnement. En 2020, 141 familles, soit 482 personnes ont pu être accompagnées par ce dispositif qui a pour objectif la réalisation d'économies substantielles et l'apprentissage dans la gestion du budget. 139 familles ont pu atteindre leurs objectifs d'épurement de dette totale ou partielle. En parallèle, des ateliers sur l'équilibre alimentaire ont été dispensés par une diététicienne et 16 personnes ont été accompagnées dans leur recherche d'emploi. 11 d'entre elles ont pu obtenir un CDI.

Malgré la crise sanitaire, Epi'Sol a gardé ses portes ouvertes afin de ne pas mettre en difficulté les bénéficiaires.

Le SIF œuvre pour une solidarité qui transcende les différences.

“Le SIF œuvre pour une solidarité
qui transcende les différences.”



PLAIDOYER

Troisième mission sociale du SIF, en plus des opérations en France et à l'international, le plaidoyer vise à influencer les politiques publiques en France, en Europe et à l'international, afin d'accroître l'impact des projets sur les conditions de vie des plus vulnérables.

En se basant sur nos expertises et les problématiques rencontrées sur le terrain, le plaidoyer porte auprès des décideurs politiques la voix des personnes les plus démunies, pour que leurs droits fondamentaux soient respectés.

En 2020, le SIF a poursuivi cet engagement en alertant les institutions sur la situation des populations dans les contextes de crise, en les interpellant sur une amélioration des dispositifs d'aide humanitaire, en plaidant pour la promotion des droits de l'enfant, et en apportant son expertise sur les enjeux liés à l'accès à l'eau et l'assainissement dans les enceintes nationales et internationales.







PLAIDOYER

Budget 2020 : 243 130 €

Zones géographiques : France et international

Thématiques abordées :

-  Droit International Humanitaire (DIH), espace et accès humanitaire
-  Accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement
-  Droits de l'enfant, éducation et protection de l'enfant
-  Protection des personnes déplacées forcées et des migrants

Exemples d'actions :

- Contribution à l'organisation de la Conférence Nationale Humanitaire, enceinte de concertation, de réflexion et de dialogue organisée par le CDGS du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et les ONG françaises de solidarité internationale.

- Participation au Forum de Paris sur la Paix pour présenter notre programme pour l'inclusion des enfants talibés au Mali et au Sénégal et diffusion de notre rapport de plaidoyer présentant les enjeux et recommandations du SIF sur cette thématique.



CONFÉRENCES HUMANITAIRES

- En présentiel
- En vidéoconférence

WEBINAIRES



Porter la voix des plus vulnérables



RAPPORTS DE PLAIDOYER



TÉMOIGNER DES NOUVELLES RÉALITÉS DES CRISES

Selon l'OCHA, en 2020, près de 168 millions de personnes ont eu besoin d'une assistance humanitaire²². Cela représentait environ 1 personne sur 45 dans le monde et il s'agit du chiffre le plus élevé enregistré depuis des décennies. Au regard de la complexité des crises, le SIF reste très engagé sur les réflexions autour des nouvelles réalités humanitaires.

En 2020, le SIF a rejoint l'ICVA²³, réseau de plus de 100 ONG humanitaires intervenant dans 160 pays qui travaillent collectivement pour une action humanitaire efficace et fondée sur les principes humanitaires. En l'intégrant, le SIF peut accéder à des instances internationales au niveau opérationnel et politique (organismes onusiens notamment) et développer un plaidoyer humanitaire plus offensif.

La Conférence Nationale Humanitaire fut un temps fort de l'année, en présence du Président de la République et du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Notre participation nous a permis de mettre en lumière les enjeux prioritaires pour l'action humanitaire sur le terrain (protection de l'espace et des travailleurs humanitaires, impact des mesures de lutte contre le terrorisme sur l'aide humanitaire, respect du droit international humanitaire, etc.).

Le SIF a été impliqué dans son organisation en tant que membre du comité de pilotage et de trois Groupes de travail (climat et humanitaire ; Triple Nexus ; COVID-19). Nous nous sommes particulièrement investis sur la table-ronde relative au Triple Nexus (approche qui privilégie la coordination entre acteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix, afin de mieux répondre à des conflits), notre Président étant rapporteur de celle-ci. Nous avons également contribué à la construction des messages portés par les ONG ; participé à une rencontre avec les parlementaires sensibles aux enjeux de l'action

humanitaire ; co-signé une tribune publiée dans Le Monde relative aux mesures antiterroristes et une Charte d'engagement visant à réduire nos impacts environnementaux et carbone. Le SIF a également contribué à une exposition photos installée sur les grilles du Quai d'Orsay consacrée à l'engagement des femmes dans l'action humanitaire.

ALERTER DES RISQUES POUR UNE ACTION BASÉE SUR LES PRINCIPES DU DROIT HUMANITAIRE

Durant l'année 2020, le SIF a été très actif sur le sujet de l'impact des normes antiterroristes sur l'action humanitaire. La complexité des normes s'intensifie et ces dernières se multiplient ; ce qui peut entraver le travail humanitaire dans des zones où des groupes désignés comme terroristes sont présents. Les ONG doivent rester mobilisées pour permettre qu'une aide humanitaire soit acheminée à toutes les populations vulnérables, dans le respect des principes humanitaires. Le SIF a ainsi co-signé des tribunes sur ce sujet et appelé le Président de la République à permettre des exemptions humanitaires aux lois antiterroristes.

PROMOUVOIR LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE (DIH)

À la suite des attaques commises au Niger contre sept travailleurs humanitaires d'ACTED, le SIF et d'autres ONG humanitaires en France ont mené un plaidoyer collectif auprès de l'Élysée et du MEAE²⁴. Ce travail a permis d'influencer le discours du Président de la République à l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2020, qui a réaffirmé la priorité que donne la France au respect du DIH avec la volonté d'assurer la protection du personnel humanitaire et la lutte contre l'impunité.

²² Source : OCHA, « Aperçu du financement humanitaire », 31 juillet 2020.

²³ International Council of Voluntary Agencies.

²⁴ Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



Par ailleurs, le SIF a rejoint un « call for action » adressé au Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la mise en place d'un mécanisme de suivi et de surveillance des attaques afin d'en finir avec l'impunité pour ces crimes. Ce sujet de plaidoyer restera prioritaire en 2021.

Au cours de l'année 2020, nous avons également rejoint une campagne de plaidoyer coordonnée par Crisis Action, qui vise à influencer la réponse internationale à la crise dans le Sahel en mettant la priorité sur l'amélioration de la protection des populations civiles. Une « Coalition citoyenne pour le Sahel » a donc été lancée en juillet 2020, par 22 organisations de la société civile de la sous-région, soutenues par 13 ONG internationales dont le SIF. Nous invitons les États à articuler leurs interventions en faveur du Sahel autour de quatre « piliers citoyens » détaillés dans le manifeste de la Coalition citoyenne.

FAIRE PROGRESSER LA PROTECTION DES PERSONNES DÉPLACÉES FORCÉES ET PROMOUVOIR UN DISCOURS RESPONSABLE SUR LES MIGRATIONS

Dans le cadre de la réponse des États à la COVID-19, plusieurs actions ont été menées afin de mobiliser les pouvoirs publics pour une réponse qui n'aboutisse pas à des situations de discrimination ou de criminalisation des migrants et des réfugiés. Parmi ces actions, nous avons notamment souscrit à une campagne internationale visant à garantir la protection des personnes déplacées, migrantes et réfugiées et signé une lettre ouverte au Président de la République pour la régularisation de toutes les personnes sans-papiers en France.

En juin 2020, le SIF a contribué au rapport de la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays concernant les déplacements internes liés aux aléas

naturels dans le contexte des effets néfastes du changement climatique. Nous avons proposé nos recommandations sur l'accès aux droits à l'eau et à l'assainissement pour les plus vulnérables.

Enfin, dans le cadre de notre adhésion aux États généraux des migrations, le SIF est engagé dans un partenariat pour un projet de livre sur les idées fausses en matière de migrations, qui sera publié en mars 2021.

NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ POUR L'ACCÈS À L'EAU, L'HYGIÈNE ET L'ASSAINISSEMENT (EHA)

Le SIF plaide pour la réalisation effective des droits humains à l'EHA, y compris dans les contextes de crise. Alors que nous célébrions en 2020 les 10 ans de la reconnaissance des droits humains à l'eau et à l'assainissement par l'ONU, un tiers de l'humanité était toujours laissé pour compte. En 2019, 2,2 milliards de personnes n'avaient toujours pas accès à une eau potable et 4,2 milliards (2 personnes sur 3) vivaient sans accès à des toilettes (OMS²⁵/UNICEF 2019) ! Le SIF a donc poursuivi en 2020 sa mobilisation dans la campagne « L'eau ne se mérite pas, l'eau est un droit ! », afin d'alerter les nouveaux élus locaux ainsi que le gouvernement et les députés.

La crise sanitaire a d'autant plus rappelé l'importance de l'accès à l'EHA pour se protéger des épidémies et des maladies hydriques. L'approvisionnement en eau potable doit être une priorité et relève de la responsabilité première des États. En ce sens, nous avons signé avec une quarantaine d'associations une Tribune « COVID-19 et eau potable : l'État en première ligne » diffusée dans Libération en mai 2020.

Afin de porter notre plaidoyer au niveau international, le SIF s'est impliqué dans le processus préparatoire du Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra à Dakar en 2022.

²⁵ Organisation mondiale de la Santé.

Le SIF est membre du groupe de travail sur l'accès à l'assainissement en milieu rural et de plusieurs autres groupes consultatifs au Forum (eau et changement climatique, eau et pratiques agricoles durables, accès à l'eau dans les écoles et autres espaces publics). Cet événement revêt une importance particulière puisqu'il s'agira du premier FME en Afrique subsaharienne.

À l'occasion de la Semaine mondiale de l'Eau en août, événement international rassemblant tous les acteurs du secteur de l'eau, le SIF a organisé un webinaire intitulé « Être "climato-compatible" dans les projets de développement eau et assainissement : réduire les vulnérabilités des communautés » portant sur les bonnes pratiques d'adaptation au changement climatique dans les projets de développement dans le secteur de l'eau et les défis de la réduction des vulnérabilités des populations. La mission Pakistan du SIF, l'Agence Française de Développement et Save the Children Niger sont intervenus.

RÉALISER LES DROITS DE L'ENFANT

Les statistiques de l'ONU sur la situation des enfants dans le monde restent toujours aussi alarmantes : avant la pandémie, 258 millions d'enfants dans le monde n'étaient pas scolarisés. Si les conséquences de la pandémie sont encore difficiles à évaluer, les mesures de restriction ont aggravé la situation. 150 millions d'enfants supplémentaires ont sombré dans la pauvreté (UNICEF). Le SIF poursuit son engagement pour la réalisation des droits de l'enfant.

Le SIF s'implique notamment pour l'inclusion des enfants talibés. Élèves des écoles coraniques traditionnelles non formelles, des milliers d'enfants talibés du Mali et du Sénégal n'ont pas accès à une éducation de qualité ni aux services sociaux de base, et peuvent être sujets aux abus. Le SIF a élaboré un rapport intitulé « L'inclusion des enfants talibés au Mali et au Sénégal, enjeux et recommandations », un appel à l'action pour élargir notre conception de l'inclusion et rendre plus visible leur problématique. En novembre, le SIF a présenté son action pour l'inclusion de ces enfants au Forum de Paris sur la Paix. Parmi les 100 projets présentés, notre projet a été sélectionné par le jury du Forum pour bénéficier du parrainage de deux mentors pendant un an ! Stefania Giannini, Sous-Directrice Générale pour l'Éducation à l'UNESCO, et Olivier Lavinal, responsable de programmes à la Banque Mondiale vont nous appuyer pour amener les acteurs de l'aide et les États de la zone sahélienne à s'engager plus fortement pour réaliser les droits des talibés.



À l'occasion de l'anniversaire de la Convention internationale sur les droits de l'enfant en novembre 2020, le SIF et la Dynamique « De la Convention aux Actes ! » ont publié l'Observatoire « Une année de plus sans garantie pour les droits de l'enfant ». Cette action fait suite à la publication, l'an passé, d'un livret composé de 69 recommandations destinées aux politiques. Dans ce nouveau livret, la Dynamique a listé les avancées, reculs et stagnations de la politique menée par la France pour la réalisation des droits de l'enfant.

Cette action s'inscrit dans le travail de plaidoyer mené auprès de la France pour la convaincre de faire davantage pour les droits de l'enfant. Le SIF a ainsi poursuivi son engagement au sein du Groupe Enfance et a participé à la réalisation de son étude sur la prise en compte, par la France, des droits de l'enfant dans ses politiques de solidarité internationale. Le SIF a également contribué à la rédaction d'un rapport alternatif soumis au Comité des droits de l'Enfant des Nations Unies, en vue de l'examen de la France par le Comité, en 2021, sur sa mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant.

Avec la Coalition Éducation qui revendique le droit à l'éducation inclusive et de qualité pour toutes et tous, le SIF s'est impliqué sur l'élaboration de l'Observatoire « Aide française à l'éducation : des avancées en demi-teintes », diffusé largement, notamment grâce à la parution d'une tribune dans Le Monde. Le SIF est par ailleurs intervenu pour présenter son Projet d'accès à l'éducation non-formelle et à la protection en Syrie, en partenariat avec UNICEF, aux « Champions de l'éducation », événement organisé par la Coalition Éducation et l'AFD en présence du MEAE, et qui fut dédié à la réponse en matière d'éducation en contexte de la COVID-19, avec un focus sur les questions d'équité et d'inclusion.

UNE MOBILISATION ACCENTUÉE POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

En 2020, le plaidoyer a dû adapter ses priorités à la crise de la COVID-19 et a alerté les pouvoirs publics pour une réponse d'urgence qui ne laisse personne de côté. Parmi les nombreuses actions réalisées au cours de l'année, nous avons adhéré à la Campagne #GlobalCease-Fire, un appel à destination des dirigeants mondiaux pour l'adoption d'un cessez-le-feu global, participé à une campagne spécifique sur le Sahel (voir ci-dessus) et appelé nos dirigeants à soutenir la solidarité internationale en faveur des populations les plus vulnérables face à la pandémie de la COVID-19 (courrier au Président de la République) ; ce qui a abouti à une série de réunions de haut niveau sur le sujet et au décaissement de fonds additionnels de 20 millions d'euros au profit des ONG, pour la mise en œuvre de projets à la réponse COVID-19.

Le SIF s'est également mobilisé et continue de se mobiliser pour l'adoption du projet de loi sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales, avec les différents collectifs dont le SIF est membre (Coordination SUD, Coalition Éducation, Groupe Enfance, Coalition Eau). Ce projet de loi, annoncé en 2018, a pour but d'orienter la politique internationale de la France sur la solidarité internationale. Le SIF a proposé des modifications au texte de projet de loi du MEAE et émis ses recommandations au Conseil économique, social et environnemental en charge de donner un avis sur la loi, avant son passage en Conseil des ministres qui s'est tenu en décembre 2020. Le passage de la loi au Parlement se tiendra au premier trimestre 2021. Le SIF restera très actif pour la mobilisation des députés et sénateurs, afin d'assurer la prise en compte de nos messages et thématiques prioritaires.

GOVERNANCE

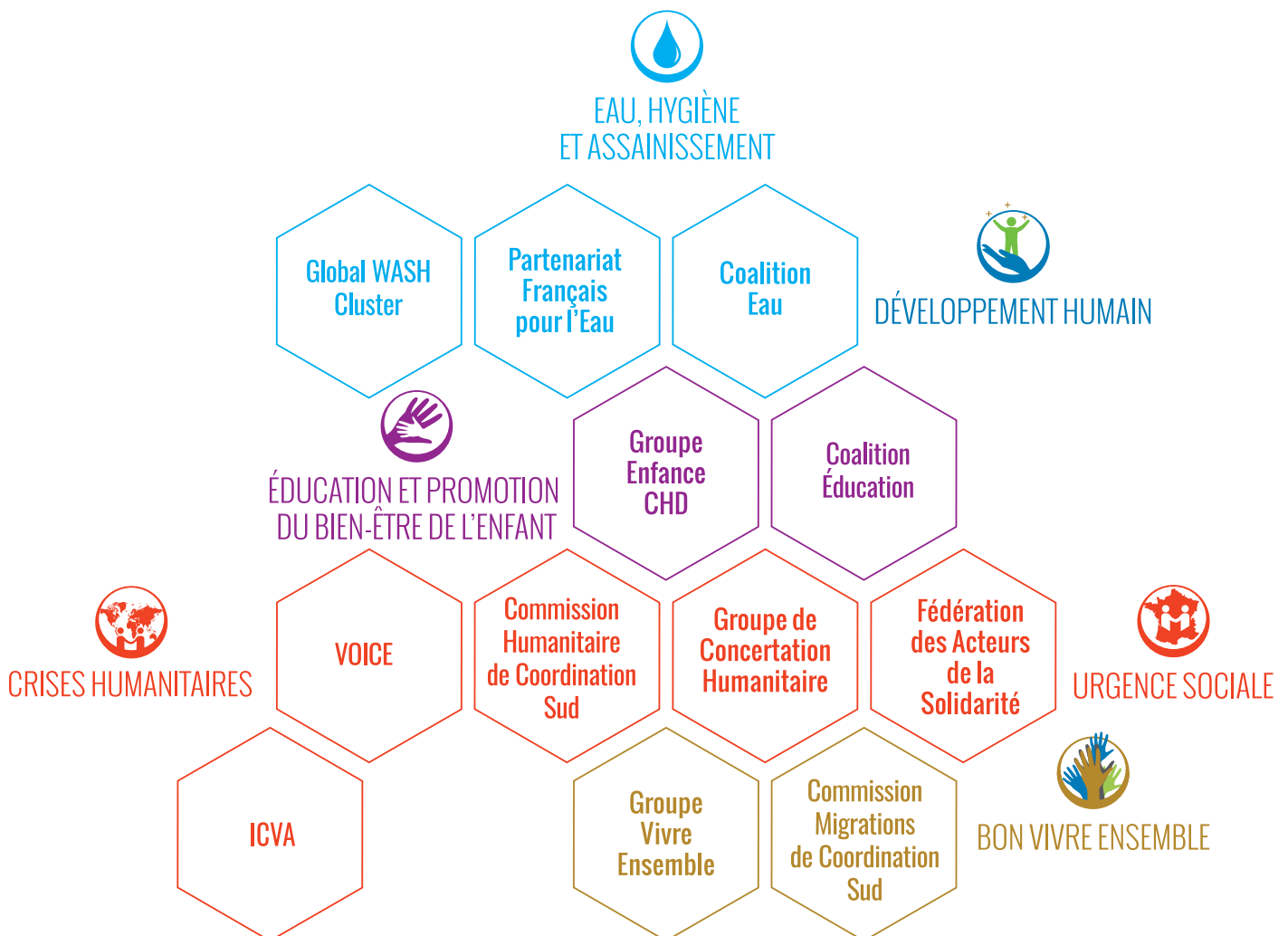
RELATIONS EXTÉRIURES

LES GROUPES DE TRAVAIL

Le SIF est membre de plusieurs plates-formes de solidarité en France et à l'international. En 2020, le SIF a poursuivi son engagement dans la vie associative de ces structures, notamment au sein du Conseil d'Administration de Coordination SUD, de la Coordination Humanitaire et Développement et du Partenariat Français pour l'Eau. Le SIF siège au groupe de coordination de la Coalition Eau et a activement participé aux travaux de la Coalition Éducation, du Groupe Enfance et des Commissions Humanitaire et Migrations de Coordination SUD. En 2020, le SIF a de nouveau participé à la dynamique collective « De la Convention aux Actes ! » pour une meilleure effectivité des droits de l'enfant en France et à l'international. Enfin, le SIF a rejoint l'ICVA en mai 2020.

Le SIF est membre de :

- > Principales plateformes de solidarité internationale :
Coordination SUD, Coordination Humanitaire et Développement (CHD) et le Groupe Enfance, Coalition Éducation, Voluntary Organizations in Cooperation in Emergencies (VOICE), Global Wash Cluster, Coalition Eau, Partenariat Français pour l'Eau (PFE), Effet Papillon, International Council of Voluntary Agencies (ICVA).
- > Principales plateformes nationales :
France Générosités, Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), Don en Confiance.





INSTANCES & VIE ASSOCIATIVE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

Organe suprême de délibération, l'AG s'est réunie 2 fois en 2020 en visioconférence, malgré la pandémie :

- > le 13 juin, pour l'approbation des comptes annuels, suite à la certification sans réserve par le Commissaire aux comptes EY (Ernst & Young) : Comptes, rapport et Essentiel 2019 sont parus sur notre site ;
- > le 12 décembre, pour le renouvellement du tiers du Conseil d'Administration (CA) et un atelier de réflexion sur le futur plan stratégique.

L'AG se compose de 4 catégories de membres ayant adhéré à nos valeurs, avec au 31 décembre 2020 :

- > 1 membre fondateur - Rachid Lahlou, par ailleurs actuel Président - qui a porté l'Association depuis sa création. Il dispose d'un droit de vote avec voix délibérative au sein de l'AG et est membre de droit du CA ;
- > Des membres cooptés au CA, membres de droit de l'AG, le temps de leur cooptation ;
- > Des membres adhérents admis par le CA sur candidature. Ils cotisent, votent et sont éligibles à tout poste ;
- > Potentiellement, mais aucun à ce jour, des membres honoraires nommés en raison d'appuis au SIF. Ils sont dispensés de cotisation, ne votent pas et ne sont pas éligibles.

Le CA peut se prononcer sur les radiations des membres pour non-paiement de la cotisation. En cas de motif plus grave, le membre intéressé serait préalablement appelé par le CA à fournir toutes les explications.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Instance dirigeante selon le mandat adopté par l'AG, le CA s'est réuni 8 fois en 2020, pour discuter des dossiers stratégiques et valider les documents majeurs (budgets et plans prévisionnels, états financiers, arrêté des comptes...). Malgré la pandémie, le travail et la bonne tenue de nos instances n'ont donc pas été freinés, les réunions s'étant tenues sous forme de visioconférences.

Fin 2020, le CA comptait 10 administrateurs, 2 cooptations restant à pourvoir. Statutairement, le CA peut compter entre 9 et 12 administrateurs, membre fondateur inclus :

- > une partie élue par l'AG, renouvelée par tiers tous les 3 ans. La détermination des membres sortants se fait par ordre d'ancienneté : 7 élus dont 2 à l'AG de décembre 2020 ;
- > l'autre, limitée au tiers du CA, cooptée par le CA : 2 cooptés lors du CA de décembre 2020.

Après chaque renouvellement d'un tiers du CA, le Bureau est revoté. Suite à l'AG de décembre 2020, le CA a ainsi réélu Rachid Lahlou comme Président. Les autres membres du Bureau seront réélus tout début 2021.

En plus des fonctions définies statutairement, le Président chapeaute les Relations extérieures et le Plaidoyer et il est le représentant légal et porte-parole de l'association dans tous les actes de la vie civile. Il est investi de tous pouvoirs à cet effet, pour le bon fonctionnement de l'association et l'accomplissement de sa mission. De même, le Trésorier, en plus des prérogatives définies dans les statuts, intervient dans les commissions Contrôle/Évaluation et Finances du CA qu'il dirige et codirige respectivement.

Du fait du temps conséquent alloué à ces mandats spécifiques et dans l'intérêt de l'association, notre Président et notre Trésorier, ainsi que l'administrateur nommé Président du Comité Éthique du SIF reçoivent une rémunération telle qu'autorisée par la législation.

LES COMMISSIONS DU CA

Statutairement, des délégations de pouvoirs peuvent être conférées par le CA à des Commissions ad hoc.

Le CA, pour gagner en efficacité et en expertise, s'appuie ainsi sur 4 commissions et 1 comité dont il détermine les termes de référence et nomme les membres (mixtes CA et exécutif). Ces délégations sont révoquées d'office la veille du jour fixé pour la réunion de l'AG procédant au renouvellement d'un tiers du CA.

Le Comité Éthique

Ce Comité est chargé d'émettre des avis éthiques sur les questions qui se posent dans le travail du SIF. En 2020, il a également poursuivi les séminaires informant nos équipes de notre doctrine sociale (valeurs et principes d'action) et des fondements qui permettent de comprendre nos orientations et choix éthiques.

La Commission Finances (COFI)

Cette Commission étudie et émet des avis sur les documents financiers. En 2020, elle s'est réunie à 4 reprises pour faciliter la prise de décision sur les états financiers, les budgets prévisionnels et les comptes annuels.

La Commission Évaluation & Contrôle (COMEC)

Son rôle est de s'assurer que les actions menées sont conformes aux souhaits des donateurs et de prévenir les erreurs, conflits d'intérêt et fraudes. L'objectif est de protéger l'intégrité de nos biens et ressources, via des audits et évaluations des programmes mis en œuvre.

La Commission Ressources Humaines

Présidée par le Secrétaire Général, avec la participation de la Directrice RH et du Directeur Exécutif, elle contrôle l'administration du personnel et enrichit la politique RH basée sur les principes d'équité et de motivation. Le CA, dans le cadre du budget voté, lui a donné mandat de valider les modifications et avantages globaux, hors modifications individuelles, pour l'ensemble des salariés et pour les cadres dirigeants en particulier.

La Commission Image et Notoriété

Elle veille à la perception de nos communications écrites ou visuelles. Elle peut également donner son avis sur certains projets de communication.

L'EXÉCUTIF

Le Directeur Exécutif (DE), salarié, est nommé par le CA, sur proposition du Président, qui lui délègue ensuite la gestion quotidienne du SIF sous sa supervision.

Le DE dirige le Comité Exécutif, en charge de la coordination de l'opérationnel et de l'exécution de la stratégie et des plans d'actions. Il regroupe les directeurs (recrutés par le DE et au moins un administrateur) de 5 départements : Programmes et Opérations Internationales, Mission Sociale France, Communication & Développement, Administration & Finances et Ressources Humaines.

POUR UNE BONNE GOUVERNANCE

Le SIF a son propre référentiel éthique : charte, code de conduite et code relatif au conflit d'intérêts. Nous nous attachons en particulier à sensibiliser nos équipes au principe de tolérance zéro (fraude, abus...), avec une procédure d'alerte, et au principe de gestion désintéressée. Par ailleurs, nous formalisons des politiques, validées par le CA : Sécurité, Gestion des risques, Legs & libéralités... et plus récemment Environnement et Sauvegarde de l'enfant. Nous mettons à jour, chaque année, le document unique d'évaluation des risques, obligatoire, et une cartographie globale des risques, plan d'actions à l'appui.

Ces éléments constituent l'une des parties de notre dispositif de contrôle interne, pour une maîtrise de notre activité tant sur notre gestion - contrôlée en externe par notre Commissaire aux comptes et à tout moment par nos bailleurs et la Cour des comptes - que sur l'impact de nos programmes, évalués en interne comme en externe, notamment par les bailleurs.

De plus, le SIF a obtenu en 2020 le renouvellement triennal du Label Don en Confiance (label initial depuis 2011). Le contrôleur du Don en Confiance, outre sa venue régulière pour son examen annuel, a pu assister aux AG des 13 juin et 12 décembre 2020 et au CA du 11 décembre 2020.

En plus des textes du Don en Confiance, auxquels nous nous conformons, nous suivons les critères d'éthique et de transparence instaurés par Coordination SUD et le code de conduite du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le SIF veille par ailleurs, à présent, aux intérêts réciproques de ses 5 entités liées, qui sont abordées plus loin dans la partie Rapport financier. Elles précisent chaque année leurs échanges économiques avec le SIF, dans le cadre des conventions réglementées contrôlées par le Commissaire aux comptes.

Cette dynamique d'amélioration continue est renforcée par un poste de Coordinatrice gouvernance associative et le développement d'outils de suivi d'indicateurs managériaux, stratégiques et de marqueurs qualité.



MEMBRES DU CA

Conseil d'Administration au 31 décembre 2020



Président du Conseil d'Administration

Rachid Lahlou

Profession : Président-Fondateur du SIF ; Chevalier de la Légion d'Honneur



1^{er} Vice-Président

Mohamed Ouazza

Profession : Enseignant



2^e Vice-Président

Hadija Oubrou

Profession : Surveillante en milieu éducatif et social



Secrétaire Général

Moustapha Mbodji

Profession : Informaticien



Trésorier

Rabeh Fartassi

Profession : Directeur Administratif et Financier



Vice Trésorier

Mounib Saballah

Profession : Pricing Manager



Administrateur

Ismael Locate

Profession : Gérant de Sociétés et Commissionnaire en douane



Administrateur

Anne Hery

Profession : Directrice de Plaidoyer et relations institutionnelles de Handicap International



Administrateur

Tareq Oubrou

Profession : Imam de la mosquée de Bordeaux



Administrateur

Louise Avon

Profession : Ancienne diplomate



○ RAPPORT FINANCIER

En 2020, dans un contexte mondial et français où les besoins humanitaires et sociaux se sont encore accrus, le SIF a quasiment maintenu le niveau de ses missions sociales (30,1 M€ contre 32,7 M€ en 2019), utilisant ainsi une partie de ses fonds dédiés et de sa réserve projets au profit exclusif de ses bénéficiaires.

Du fait des nombreuses crises humanitaires durables, de la crise sanitaire COVID-19²⁶ et du soutien de ses donateurs privés en faveur des plus vulnérables, le SIF a connu une augmentation de 22 % en termes de dons privés (33,9 M€ contre 27,6 M€ en 2019), tandis que ses subventions et contributions financières restent assez stables (9,5 M€ contre 10,9M€ en 2019).

Pour mener à bien ses missions sociales en France, le SIF dispose toujours de 3 antennes (Saint-Denis, Massy, Lyon). Il a acquis fin 2019 un local à Marseille, non encore opérationnel. À l'international, le SIF compte 14 missions (gérées en comptabilité de type succursale et intégrées à la comptabilité du siège après validation) et travaille dans 6 autres pays via des partenaires.

Nos comptes 2020 expliquent largement l'importante réforme comptable appliquée pour la première fois. Nous avons essayé ici, en rapport financier, de conserver au maximum notre présentation habituelle.

CONTRÔLES EXTERNES & TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Le Commissaire aux Comptes EY (Ernst & Young) a présenté son rapport, lors de l'Assemblée Générale du 13 juin 2020, dans lequel il a certifié et validé nos comptes annuels 2019, sans réserve. A leur tour, le présent rapport et les comptes annuels clos au 31 décembre 2020 sont soumis à l'approbation de l'AG du 19 juin 2021, après certification par EY.

Par ailleurs, afin de garantir le sérieux de son travail, le SIF poursuit le renforcement de son processus d'audits et d'évaluations internes et externes, processus d'ailleurs visé, entre autres, par le label Don en Confiance, dont le périmètre de contrôle concerne les entités SIF, DOTASIF et SCI SIFMASSY (voir section « Filiales et participations » page 42).

Pour rappel, le SIF n'a pas opté pour une combinaison des comptes de ses structures, de façon à bien distinguer le patrimoine de chacune, tel que notamment celui transmis à DOTASIF de manière irrévocable. Pour une bonne transparence de ces 3 entités²⁷, leurs comptes et rapports sont à disposition sur le site internet du SIF : www.secoures-islamique.org.

²⁶ Le Baromètre de la générosité de France générosités révèle une augmentation exceptionnelle des dons en France en 2020 de +13,7% par rapport à 2019 dans un contexte de crise COVID-19.

²⁷ L'AG du 01/07/2017 a nommé, comme Commissaire aux comptes, Ernst & Young Audit – Tour First – 1 place des Saisons – Courbevoie – 92037 Paris La Défense Cedex. Les 2 entités annexes DOTASIF et la SCI SIFMASSY ont par ailleurs nommé Global Audit – 91 rue La Fayette – 75009 Paris.

CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Les comptes annuels du SIF, certifiés depuis 2005, sont établis suivant les principes et méthodes comptables conformes aux conventions générales comptables.

L'année 2020 a été marquée par la réforme comptable dont tous les impacts sont expliqués dans les comptes annuels du SIF disponibles en ligne.

Les comptes 2020 suivent donc la première application du Règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2018-06 du 5 décembre 2018.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Pour structurer ses activités, le SIF a créé ou acheté des entités qu'il s'oblige à administrer avec les mêmes exigences de responsabilité et de transparence. Comptes et rapports sont disponibles en ligne.

DOTASIF

Depuis 2010, le fonds de dotation du Secours Islamique France « DOTASIF » est voué à gérer les dons Waqf²⁸ en provenance du SIF (par dotation chaque année de l'intégralité des dons Waqf nets de charges).

L'objet statutaire de DOTASIF étant de dégager un fruit de ses investissements Waqf et de le transmettre au SIF²⁹ pour la réalisation de missions sociales (cf. politique Waqf page 44 pour le dernier programme financé).

Bilan 31/12/20	Actif net :	Passif :	
	5 186 670 €	5 186 670 €	
	dont immobilisé :	dont dotations du SIF :	
	2 846 446 €	5 155 758 €	
CR ³⁰	Produits	Charges	Résultat
	107 960 €	107 960 €	0 € ³¹

Le Conseil d'Administration du SIF est l'organe de contrôle du fonds de dotation et il nomme les administrateurs DOTASIF parmi les membres de son propre CA.

Par ailleurs, DOTASIF a l'obligation d'avoir un Comité d'expert pour ses choix d'investissements (immobiliers jusqu'à présent) non risqués et conformes à l'éthique qui sous-tend les dons Waqf.

SCI SIFMASSY

La Société Civile Immobilière SIFMASSY est propriétaire de l'immeuble qui abrite le siège administratif du SIF à Massy (91). Il est en effet préférable pour le SIF d'acquérir ses locaux via une SCI plutôt qu'en direct.

Le SIF détient 14 999 parts sur les 15 000 titres de la SCI SIFMassy, la dernière part appartenant à DOTASIF. Le SIF poursuit son contrat de location classique passé avec la SCI pour le 10 rue Galvani à Massy.

Bilan 31/12/20	Actif net : 294 875 €	Passif : 294 875 €	
	dont immobilisé : 160 853 €	dont dû au SIF : 0 €	
CR ³⁰	Produits	Charges	Résultat
	188 551 €	93 023 €	95 528 €

SCI SIFHABITAT

La Société Civile Immobilière SIFHABITAT, créée le 10 janvier 2019 (capital de 1 000 €), a pour but de gérer de futurs biens immobiliers qui pourraient être acquis pour les missions sociales France, tels que des centres d'accueil de jour et/ou d'hébergement, comme le SIF en gère déjà à Massy. Le SIF détient 99 parts sur les 100 titres de la SCI SIFHABITAT, la dernière part appartenant à DOTASIF. La SCI n'a pas de locataires sur 2020, n'ayant pas encore acquis de biens.

Bilan 31/12/20	Actif net : 50 700 €	Passif : 50 700 €	
	dont immobilisé : 0 €	dont dû au SIF : 50 210 €	
CR ³⁰	Produits	Charges	Résultat
	0 €	402 €	- 402 €

SCI SIFINVEST

Le SIF a acheté en septembre 2019 100 % des parts de la Société Civile Immobilière SIFINVEST (capital 152,45 €) car elle est propriétaire de notre local historique de Saint-Denis (93) (le SIF y est locataire), qui pourrait à l'avenir offrir un grand espace dédié aux plus vulnérables de Seine-Saint-Denis. En 2020, le SIF a revendu 40 % de ses parts à DOTASIF.

Bilan 31/12/20	Actif net : 267 776 €	Passif : 267 776 €	
	dont immobilisé : 0 €	dont dû au SIF : 394 874 €	
CR ³⁰	Produits	Charges	Résultat
	56 857 €	55 218 €	1 638 €

SAS SOLECOINSERT

La Société par Actions Simplifiée SOLECOINSERT, créée le 10 janvier 2019 (capital de 57 000 € apporté par le SIF), a la mission de gérer l'activité friperie (Vet'Sol) du SIF. Notre association à but non lucratif devait séparer cette activité pour en développer les bénéfices (en partie pour financer nos actions humanitaires, majoritairement pour le maintien et le développement de Vet'Sol, conformément à la législation sur l'économie sociale et solidaire).

Bilan 31/12/20	Actif net : 133 542 €	Passif : 133 542 €	
	dont immobilisé : 40 609 €	dont dû au SIF : 76 317 €	
CR ³⁰	Produits	Charges	Résultat
	81 579 €	115 529 €	- 33 950 € ³²

²⁸ Don immobilisé afin d'en tirer un bénéfice qui devra être utilisé pour réaliser les missions humanitaires et sociales du SIF.

²⁹ Rentabilité économique nette issue de revenus locatifs : le SIF, étant l'un des locataires, apporte une garantie de paiement non négligeable.

³⁰ Compte de résultat.

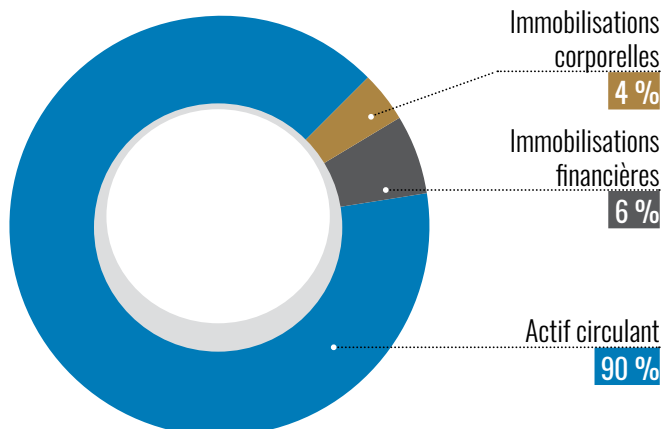
³¹ Ce résultat est nul car la rentabilité économique nette est déjà virée au SIF (49 K€ pour 2020).

³² Résultat déficitaire en 2020 du fait de la mise en place de l'activité en autonomie (embauches, achat de conteneurs).

PRINCIPAUX POSTES DE BILAN SIMPLIFIÉ

Au 31 décembre 2020, le SIF présente un total de bilan de 56,9 millions d'euros, qui est supérieur à fin 2019 (49,9 millions d'euros), du fait des disponibilités plus importantes, suite à l'afflux des dons privés en 2020. Le SIF conserve une solide situation financière pour l'association.

ACTIF : Actif net 2020



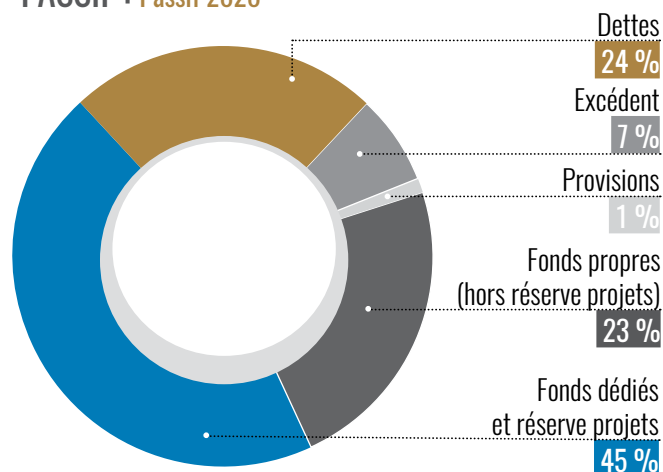
Actif immobilisé

Il rassemble les biens ou titres (immobilisations corporelles et financières) ayant vocation à rester durablement dans notre patrimoine et qui donnent à l'association une assise solide pour qu'elle soit en mesure de réaliser, dans de bonnes conditions, ses missions humanitaires et sociales.

Actif circulant

Il est composé d'éléments – essentiellement la trésorerie provenant de nos fonds dédiés et de la réserve projets en attente d'utilisation – dont l'inscription dans notre patrimoine est susceptible d'une présence plus éphémère. Le SIF a effectué des placements de fonds qu'il n'utilise pas actuellement, afin qu'ils ne se dévalorisent pas et produisent autant que possible une rentabilité, en particulier afin que ses fonds dédiés en attente d'utilisation et sa réserve libre ne se dévalorisent pas par rapport à l'inflation.

PASSIF : Passif 2020



Fonds propres (hors réserve projets)

Essentiellement réserves issues des dons « non affectés » (voir rubrique dons non utilisés en fin d'année), ils sont relativement stables hors excédent avec 12,9 M€ contre 12,2 M€ au 31/12/2019. L'excédent est quant à lui détaillé page 49.

Fonds dédiés et réserve projets

Les fonds dédiés représentent 16,8 M€ au 31/12/20 contre un cumul de 12,8 M€ au 31/12/19. Cette somme provenant des dons « affectés » (voir rubrique dons non utilisés en fin d'année) collectés en 2020 sera en partie utilisée courant 2021 dans la réalisation de programmes humanitaires et sociaux respectant les choix prononcés par les donateurs.

Il en sera de même pour les fonds en réserve projets de 8,8 M€ au 31/12/20 (voir même rubrique, partie dons « non affectés »).

Dettes

Étroitement liées à l'exploitation courante de l'association, les dettes ont légèrement baissé en 2020 (13,7 M€ contre 14,9 M€ en 2019). Elles sont principalement constituées des dettes fiscales et sociales (organismes sociaux, etc.), des dettes fournisseurs, des autres dettes principalement auprès des bailleurs et partenaires et des produits constatés d'avance.

DONS NON UTILISÉS EN FIN D'ANNÉE

Dons dits « affectés »

Les dons non utilisés - dits « affectés » (à un projet, thème ou zone géographique) - sont enregistrés en fonds dédiés, toujours avec le même objet (choix du donateur). Nous veillons à les utiliser dans un délai raisonnable qui soit compatible avec la garantie de la pertinence et de la qualité des projets. Ces fonds dédiés, rigoureusement suivis depuis l'arrivée des dons affectés, ne peuvent en aucun cas être intégrés dans les réserves et ne feront plus l'objet d'aucun prélèvement de frais de fonctionnement ou de recherche de fonds.

Dons dits « non affectés »

Les dons non utilisés dits « non affectés »³³ (comme le précise le règlement ANC 2018-06, fonds non destinés à un projet précis) peuvent apparaître en excédent de ressources (résultat), puis être mis en réserves sur validation du CA et approbation de l'AG :

- > Réserve libre pour les fonds généraux non utilisés.
- > Réserve Waqf pour les dons Waqf (cf. politique Waqf et legs page 44) qui n'auraient pas été dotés.
- > Réserve projets pour les dons Zakât Al Maal³⁴ non utilisés.

Le CA, avec approbation de l'AG, peut aussi choisir d'y mettre des fonds généraux, sachant que cette réserve projets - dédiée aux programmes humanitaires et sociaux - ne fera plus l'objet d'aucun prélèvement de frais de fonctionnement ou de recherche de fonds.

³³ Ne sont pas concernés les dons Zakât Al Maal spécifiquement « affectés » à un pays (France, Palestine) et non utilisés, qui eux sont des fonds dédiés.

³⁴ Aumône obligatoire que tout musulman verse annuellement en vertu des règles de solidarité instituées par l'Islam.

POLITIQUE DE RÉSERVES

Afin d'assurer la pérennité de ses missions, l'AG du SIF a approuvé l'objectif de mise en réserve libre de 6 mois de couverture du budget, hors programmes qui s'autofinancent. Cette gestion responsable va permettre de sécuriser financièrement l'exécution des programmes humanitaires et sociaux de façon continue, malgré les aléas économiques que pourrait connaître l'organisation.

Origine des fonds

L'origine des fonds des trois réserves SIF est expliquée ci-avant (cf. rubrique dons « affectés » et « non affectés » non utilisés en fin d'année).

Règles de gestion des réserves

Les réserves du SIF suivent des principes de précaution dans leur utilisation et peuvent faire l'objet de placements. Ceux-ci permettent d'éviter la dépréciation des réserves en attendant leur utilisation. Pour pallier tout besoin urgent de fonds, une partie des placements sécurisés doit rester disponible à tout moment. Une autre partie peut être placée, à condition de pouvoir être démobiliée dans un délai raisonnable et tenable. Les réserves sont par ailleurs gérées de façon rigoureuse et transparente.

État des réserves à fin 2020

L'AG du 13 juin 2020 a approuvé les propositions du Conseil d'Administration :

- > D'augmenter la réserve libre de 0,8 M€ provenant du résultat 2019, dont une partie des intérêts bancaires perçus, pour éviter la dévaluation de la réserve, à hauteur d'environ 7 000 €. Au 31/12/2020, la réserve libre du SIF indiquée en bilan est de 12,8 M€, ce qui représente une garantie de 6 mois de continuité de nos programmes humanitaires et sociaux.
- > Que le CA gère directement les dotations à DOTASIF, la **réserve Waqf** demeurant donc à 0 € au 31/12/2020.
- > D'utiliser 5,9 M€ de la **réserve projets** pour le financement de programmes humanitaires et sociaux 2019.

Par ailleurs de mettre en réserve projets 5,8 M€ de dons Zakât Al Maal 2019 non utilisés, nets de frais. Au 31/12/2020, la réserve projets du SIF indiquée en bilan est ainsi de 8,8 M€.

POLITIQUE WAQF & LEGS

Au SIF, le Waqf (littéralement « don immobilisé ») est utilisé à des fins humanitaires, à l'instar des autres types d'aumônes. Les dons Waqf sont ainsi investis via DOTASIF et leurs bénéficiaires sont alloués chaque année à nos programmes.

Le SIF garde par ailleurs la gestion des legs et autres libéralités, pour lesquels il base sa politique d'acceptation et de gestion sur le texte de référence émis par le Don en Confiance, en matière de bonnes pratiques et de déontologie.

L'association souhaite que les legs et libéralités – celles-ci peuvent prendre la forme de donations du vivant (l'une des formes de waqf) – lui parviennent directement, de façon à en optimiser la rentabilité et à en simplifier la gestion.

De même, le SIF souhaite toujours recevoir les dons waqf financiers, même s'il va ensuite en confier la gestion à son fonds de dotation DOTASIF, de manière à conserver un suivi uniformisé de ses donateurs. Quelle que soit la ressource initiale issue de la générosité des donateurs, DOTASIF reverse sa rentabilité au SIF pour la participation au financement d'une ou plusieurs actions humanitaires ou sociales.

En 2020, DOTASIF a reversé au Secours Islamique France sa rentabilité économique nette 2019, exclusivement tirée du Waqf, pour la somme de 39 865 €. Le SIF a pu allouer ces fonds au financement partiel du programme 2020 d'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des populations vulnérables de Kismayo, en Somalie.

Voilà une parfaite illustration de l'utilisation cohérente des fruits du Waqf qui, au travers de ces programmes, auront contribué à améliorer les conditions de vie et les moyens d'existence de très nombreux bénéficiaires.



EMPLOIS 2020

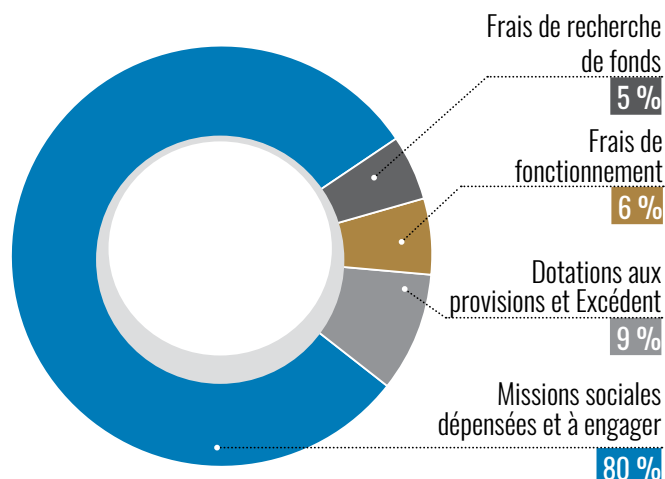
Le tableau suivant présente la partie emplois du CROD (compte de résultat par origine et par destination) 2020 des comptes annuels.

	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES	30 059 829 €	19 903 730 €
1.1 Réalisées en France		
Actions réalisées par l'organisme	2 260 126 €	614 154 €
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme	27 556 573 €	19 046 446 €
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
1.3 Plaidoyer	243 130 €	243 130 €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 340 962 €	2 340 962 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 328 536 €	2 328 536 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	12 426 €	12 426 €
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 890 843 €	2 552 746 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	704 208 €	325 320 €
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	8 071 €	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	8 927 296 €	8 228 837 €
TOTAL	44 931 210 €	33 351 594 €
EXCÉDENT OU DÉFICIT (excédent ici)	3 909 600 €	4 002 524 €

Le CROD présente les charges ou emplois de l'association par destination, afin de spécifier l'utilisation qu'a fait le SIF de ses ressources : le total des emplois 2020 est de 44,9 millions d'euros.

L'annexe 1 présente quant à lui la partie emplois du CER, compte emploi des ressources issues de la générosité du public.

RÉPARTITIONS DES EMPLOIS 2020



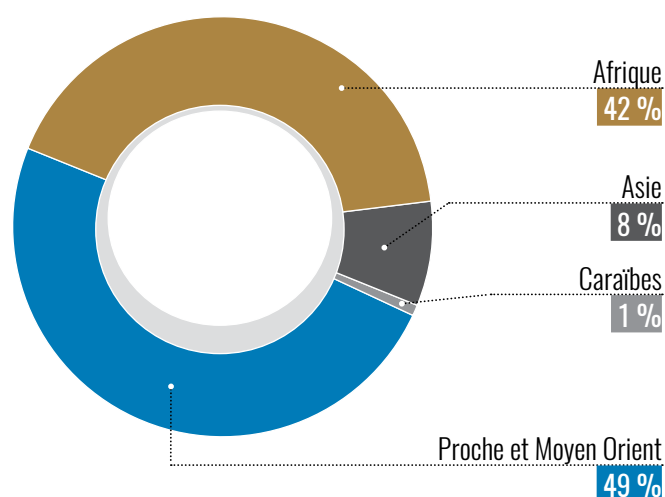
80 % ont été dirigés vers la réalisation de missions sociales.

Le détail de ces 80 % est expliqué page 8, rubrique « 2020 en chiffres ».

- 5 %** ont été utilisés en recherche de fonds.
- 6 %** ont servi à financer les frais de fonctionnement.
- 9 %** concernent les dotations aux provisions et le résultat de l'exercice (pour ce dernier, voir rubrique excédent page 49).

La somme des missions 2020 (62 %), des frais de recherche de fonds (5 %) et de fonctionnement (6 %) représente le total dépensé en 2020, soit 35,3 millions d'euros.

Missions sociales



Les missions sociales baissent légèrement (-8 %), passant de 32,7 M€ en 2019 à 30,1 M€.

Le pôle international poursuit son effort (même si -9 %) avec un total de 14 missions ouvertes à l'international pour l'année 2020. En dehors de ces 14 missions, nous avons travaillé via quelques partenariats locaux.

En France, les missions sociales sont stables par rapport à 2019.

Au niveau du Plaidoyer, la cellule « Relations Extérieures et Plaidoyer » du SIF s'est de nouveau engagée dans des actions de sensibilisation et de plaidoyer, pleinement intégrées dans les missions sociales.

Pour ces trois axes des missions sociales (International, France et Plaidoyer), les emplois présentés intègrent les frais de supports aux projets, affectés au prorata des montants des programmes réalisés en 2020.

Ils comprennent les salariés du siège en lien avec les réalisations des missions, la logistique, la mise en place, le suivi et l'évaluation des missions, les frais bancaires liés aux virements d'exécution de programmes humanitaires, etc.

Frais de collecte de fonds

Il s'agit principalement des « frais d'appel à la générosité du public ». Ils baissent de 22 % en 2020. Les objectifs restent la recherche et la fidélisation des donateurs, afin d'accroître la collecte et ainsi permettre de réaliser davantage de programmes. Des campagnes d'information ont été mises en place afin de sensibiliser le grand public aux activités de l'association et l'ensemble des donateurs aux actions rendues possibles grâce à leurs dons. Ces frais regroupent donc les appels aux dons et leurs traitements, les spots radio, les salons, les coûts d'élaboration des supports, etc.

Frais de fonctionnement

Ils regroupent l'ensemble des charges relatives au fonctionnement de la structure et des services généraux du SIF, telles que l'administration, la comptabilité, l'informatique, les charges de structures (loyer, assurances, etc.). Cette année, les frais de fonctionnement diminuent par rapport à 2019 (-3 %).

Dotations aux provisions

Elles ont augmenté malgré notre suivi rigoureux des dossiers litigieux, à hauteur de 0,7 M€ en 2020.

RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DE L'EXERCICE

Lorsque les fonds affectés à un programme sont trop importants pour être utilisés totalement l'année où ils ont été reçus, ils sont conservés dans des comptes identifiables pour être utilisés conformément à la volonté initiale des donateurs et des bailleurs.

Cette année, ces fonds représentent 8,9 M€ soit 19,9 % du total des dons collectés, subventions, contributions financières et fonds privés. La ressource non engagée dans l'année même est affectée en fonds dédiés (sauf Zakât Al Maal à affecter en réserve projets ; voir page 43), lesquels seront exécutés ultérieurement.

ZOOM SUR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Le SIF n'a pas souhaité utiliser une clef de répartition pour identifier les emplois financés à partir des dons des particuliers.

En effet, le SIF étant essentiellement financé par la générosité du public, les emplois venant des dons peuvent se distinguer facilement des autres emplois. Les autres financements peuvent être des subventions, contributions financières ou autres produits (ventes solidaires, produits financiers, etc.).

PART DES FINANCEMENTS RÉALISÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (ESSENTIELLEMENT PAR LES DONNS)

Part des Missions sociales	66 %
Part de frais de recherche de fonds	100 %
Part de frais de fonctionnement	88 %

Pour une grande transparence, le SIF n'a pas cherché de clé de répartition mais a appliqué les distinctions réelles.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Pour l'exercice 2020, le SIF a encore bénéficié de dons en nature, bien que moins substantiels qu'en 2019, mais surtout du précieux soutien des bénévoles valorisé comptablement :

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	175 413 €	Bénévolat	104 242 €
Frais de recherche de fonds	0 €	Prestations en nature	0 €
Frais de fonctionnement et autres charges	1 742 €	Dons en nature	72 913 €
Total	177 155 €	Total	177 155 €

Les emplois en missions sociales correspondent à l'engagement des bénévoles et aux distributions de dons en nature (Tournée des tables du Ramadan en France, Epi'Sol, Centre d'accueil de jour...).



RESSOURCES 2020

Les ressources sont ici détaillées selon les règles du CROD (Compte de résultat par origine et par destination), plus compréhensibles que le Compte de résultat :

	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	33 862 565 €	33 861 665 €
1.1 Cotisations sans contrepartie	900 €	-
1.2 Dons, legs et mécénat		
Dons manuels	33 612 217 €	33 612 217 €
Legs, donations et assurances-vie	249 448 €	249 448 €
Mécénat	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	8 434 392 €	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	
2.2 Parrainage des entreprises	-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	7 215 220 €	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 219 172 €	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 324 888 €	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	434 029 €	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	3 784 936 €	3 492 453 €
TOTAL	48 840 810 €	37 354 118 €

Les nouvelles ressources du SIF se chiffrent à 44,6 millions d'euros pour l'année 2020.

L'annexe 2 présente, quant à lui, la partie ressources du CER, compte emploi des ressources issues de la générosité du public.

RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Ces ressources correspondent en quasi-totalité aux dons privés collectés en France auprès de particuliers et d'associations : ils passent de 27,7 M€ en 2019 à 33,9 M€ en 2020, soit une augmentation de 22 % :

- > Les dons affectés à un projet ou un pays déterminé passent de 17,8 M€ en 2019 à 21,7 M€ en 2020.
- > Les fonds généraux passent de 9,9 M€ en 2019 à 12,2 M€ en 2020.

Un legs a par ailleurs été reçu en 2020 pour 249 448 €.

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES, SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Le SIF a vu, pour l'année 2020, l'ensemble de ces 3 rubriques diminuer passant de 10,9 M€ en 2019 à 9,5 M€.

Côté contributions financières, sur le plan international, dans la continuité des années précédentes, nous avons pu compter sur des soutiens financiers importants des Nations Unies, notamment du UNHCR³⁵ pour nos programmes en Syrie, et du GIZ³⁶ et de l'Union Européenne pour nos programmes au Mali.

Côté subventions et concours publics, nous avons essentiellement bénéficié de la subvention de l'AFD pour nos programmes au Mali et de la subvention de la DDCS91³⁷ pour notre Centre d'hébergement d'urgence en France.

Le montant total de ces 3 rubriques représente cette année 21 % du total des ressources 2020 ce qui montre que le SIF continue de s'appuyer essentiellement sur la générosité de ses donateurs.

³⁵ Haut Commissariat des Nations unies.

³⁶ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit.

³⁷ Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Essonne.

AUTRES PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Ces autres produits de 1,2 M€ correspondent principalement à des gains de change missions et au règlement d'un litige au bénéfice du SIF.

RÉALISATION DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES (DES EXERCICES ANTÉRIEURS)

Parmi les actions réalisées, 3,8 M€ ont été financées grâce aux dons collectés les années antérieures.

EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES

Le SIF présente un excédent hors ajout/utilisation de la réserve projets de 1,3 M€ en 2020 contre 0,8 M€ en 2019, dont 0,2 M€ d'un legs net proposé en mise en réserve Waqf. Chaque année, avec des indicateurs de vie financière encourageants, le CA propose une affectation en réserve libre. Comme abordé page 41, le SIF demande, en plus, l'ajout en réserve projets de 6,8 M€ de dons Zakât Al Maal et l'utilisation de 4,3 M€ de la réserve projets. Ainsi, le résultat global 2020 s'élève à 3,9 M€.

ZOOM SUR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

La 3^e colonne du CROD permet de mettre en évidence ce qui provient de la générosité du public. En 2020, 76 % de nos nouvelles ressources provenait ainsi de la générosité de nos donateurs privés.

Ressources issues de la générosité du public et dépensées

En 2020, la part des ressources collectées auprès du public et dépensées cette même année représente 73 %.



ANNEXE 1

PARTIE EMPLOIS DU CER (Compte emploi des ressources issues de la générosité du public)

Suite à la réforme comptable, le CER présente uniquement les emplois des ressources issues de la générosité du public (pour l'intégralité des emplois, se référer au CROD page 45) :

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N
1 - MISSIONS SOCIALES	19 903 730 €
1.1 Réalisées en France	
Actions réalisées par l'organisme	614 154 €
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-
1.2 Réalisées à l'étranger	
Actions réalisées par l'organisme	19 046 446 €
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-
1.3 Plaidoyer	243 130 €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 340 962 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 328 535 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	12 426 €
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 552 746 €
TOTAL DES EMPLOIS	24 797 438 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	325 320 €
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	8 228 837 €
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	4 002 523 €
TOTAL	37 354 117 €

Pour plus d'explications, vous reporter à la fin des comptes annuels 2020 présentant ce CER.

ANNEXE 2

PARTIE RESSOURCES DU CER (Compte emploi des ressources issues de la générosité du public)

Suite à la réforme comptable, le CER est dédié aux ressources issues de la générosité du public (pour l'intégralité des ressources, se référer au CROD page 48) :

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N
1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	33 861 665 €
1.1 Cotisations sans contrepartie	-
1.2 Dons, legs et mécénats	
Dons manuels	33 612 217 €
Legs, donations et assurances-vie	249 448 €
Mécénats	-
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-
TOTAL DES RESSOURCES	33 861 665 €
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-
3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	3 492 453 €
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-
TOTAL	37 354 117 €
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	15 588 410 €
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	4 002 523 €
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	45 440 €
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	19 636 373 €

Pour plus d'explications, vous reporter à la fin des comptes annuels 2020 présentant ce CER.



○ PERSPECTIVES & PRÉVISIONS 2021

Des besoins humanitaires et sociaux à financer

Face aux besoins exponentiels à travers le monde, malheureusement renforcés par la pandémie de la COVID-19, le SIF devra s'atteler, au cours de l'année 2021, à la mise en œuvre des programmes humanitaires et sociaux déjà prévus en France et à l'international. Il devra également être en capacité de répondre à d'éventuelles crises ou catastrophes qui pourraient survenir.

Le SIF prévoit l'ouverture de nouveaux bureaux au Soudan et au Burkina Faso, deux pays confrontés à une insécurité alimentaire très importante.

Pour les missions sociales France, une nouvelle antenne est prévue à Marseille et le SIF devrait relancer ses programmes sur Lyon.

Pour permettre l'ensemble de ces réalisations, le SIF veillera donc à développer ses financements institutionnels ainsi que ses ressources en dons privés en France et à l'international.

À noter que les conséquences de la pandémie de la COVID-19, événement majeur de 2020, ne peuvent pas être estimées de manière fiable à la date de la finalisation de ce rapport. Avec la pandémie, des risques de baisse d'activité et de ressources pourraient se matérialiser.

Concrétisation des chantiers 2017-2021

Afin de continuer à améliorer sa gestion, le SIF avait opté dans ses objectifs stratégiques 2017-2021 pour une modernisation de l'organisation du travail, via le renforcement de ses outils.

Il s'agissait d'aller vers plus d'efficacité, moins d'impressions papier, une meilleure capitalisation des savoirs et plus de moyens de contrôle interne.

En 2021, les outils, que le SIF met en place dans le cadre de son développement organisationnel, devraient être opérationnels et nous feront gagner en efficacité, pour mieux appuyer nos missions humanitaires et sociales. Il s'agit en particulier du logiciel de gestion des dons, du progiciel de gestion intégrée (achats, comptabilité...) et du système de gestion des procédures.

Par ailleurs, le SIF avait prévu de restructurer ses activités pour les optimiser. Il entamera, en 2021, une réflexion sur une possible réorganisation des entités juridiques, en complément de ce qui a déjà été accompli ces dernières années.

Élaboration du futur plan stratégique

L'année 2021 sera riche en ateliers de réflexion participative avec nos instances et notre personnel, pour déterminer nos prochains objectifs stratégiques. Le prochain plan stratégique s'étendra sur 6 ans, courant de 2022 à 2027, de manière à le faire coïncider avec deux stratégies triennales de nos missions à l'international.

Notre ambition de développement et d'amélioration continue de l'impact de nos actions en faveur des plus vulnérables sera renforcée, tout en restant fidèle à notre projet associatif et tournée vers le développement humain, le bon vivre ensemble et le respect de l'environnement, pour une solidarité qui transcende les différences.

○ REMERCIEMENTS

À nos donateurs et bénévoles

Au nom de toute l'équipe du Secours Islamique France, nous tenons à remercier chaleureusement nos généreux donateurs et nos bénévoles pour leurs contributions, temps, énergie et implication. Sans leur soutien, rien ne serait possible.

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Que ce soit sur l'urgence sociale ou sur l'insertion socio-éducative et professionnelle, c'est grâce à l'engagement et à la disponibilité de nos bénévoles qu'en 2020, nous avons notamment pu aider en France :

- 1 288 visites de personnes sans domicile fixe lors des 152 maraudes effectuées (385 personnes différentes touchées)
- 19 000 repas distribués lors de la Tournée des Tables du Ramadan
- 8 239 personnes détenues à travers des colis solidaires
- 95 personnes en moyenne avec près de 1 730 repas servis lors des déjeuners du SIF à Saint-Denis
- 141 familles (soit 482 bénéficiaires) accompagnées via EpiSol à Saint-Denis
- 756 personnes inscrites au Centre d'Accueil de Jour de Massy
- 117 femmes accueillies à la Mise à l'Abri de Massy

C'est également grâce à leur soutien que nous avons pu réaliser des actions de mobilisation à la générosité du public.

À nos partenaires

Nous remercions également tous nos partenaires qui, du financement d'opérations à la collaboration étroite dans la mise en œuvre des projets, ont soutenu notre travail humanitaire.

Plates-formes associatives et espaces de coordination dont le SIF est membre

- Forum Espace Humanitaire (FEH)
- International Council of Voluntary Agencies (ICVA)
- Damascus INGO Forum en Syrie (DINGO)
- Forum des ONG Internationales au Mali (FONGIM)
- Jordanian INGO Forum (JIF)
- Kenya Humanitarian Partnership Team (KHPT)
- NGO Coordination Committee Iraq (NCCI)
- Nigeria INGO Forum
- Pakistan Humanitarian Forum (PHF)
- Plateforme des ONG Internationales au Madagascar (PINGOS)
- Plateforme des ONG de l'UE au Sénégal (PFONGUE)
- Association of International Development Agencies (AIDA)
- Coalition Education
- Coalition Eau
- Coordination Humanitaire et Développement (CHD)
- Coordination SUD
- Effet Papillon
- Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)
- Festisol
- France Générosités
- Global WASH Cluster
- Groupe Enfance
- Lebanon Humanitarian INGO Forum (LHIF)
- Partenariat Français pour l'Eau (PFE)
- Somalia NGO Consortium
- Voluntary Organizations in Cooperation in Emergencies (VOICE)
- Réseau Environnement Humanitaire (REH)

Partenaires Institutionnels et soutiens financiers

- Agence Française de Développement
- Ambassade de France au Pakistan
- Assemblée Nationale
- Association Coup de Cœur
- Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations unies (OCHA)
- Centre de Crise et de Soutien (CDCS) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
- Conseil Général de l'Essonne, Conseil Général de Seine-Saint-Denis
- Conseil Islamique Rhône Alpes - Grande Mosquée de Lyon
- Délégation de l'Union Européenne au Mali
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Essonne (DDCS 91)

- Direction Générale du Développement et de la Coopération de la Commission Européenne (EuropeAid)
- Direction Générale de l'Aide Humanitaire et de la Protection Civile de la Commission Européenne (ECHO)
- Direction Régionale et Interdépartementale de l'hébergement et du logement de la Seine-Saint-Denis (DRIHL 93)
- Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (FRIO), projet soutenu par l'AFD
- Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF)
- Fondation Muslim Relief
- Islamic Relief Belgium
- Islamic Relief Netherlands
- Office du Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR)
- Programme Alimentaire Mondial (PAM)
- Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)
- Programme des Nations unies pour les établissements humains (UN Habitat)
- Région Ile-de-France
- Ville de Saint Ouen, Ville de Saint-Denis, Ville de Massy

Partenaires opérationnels

Action contre la Faim, Action Mopti, ADN, Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ), AGEVAM, Agir Ensemble Contre la Pauvreté, Al-Azhar University Gaza (AUG), Al Karama, Amec-Ba, Amec-Mo, ARDD, Aridlands Development Focus (ALDEF KENYA), Association des Maîtres d'Écoles Coraniques de Ségou, Association Musulmane de Bienfaisance, Aumônerie musulmane régionale d'Ile de France, Association Unir Océan indien, Association SANAD pour l'action sociale, Associations de parents d'élèves (FEFFI) des 13 écoles que nous soutenons à Morombe et Antananarivo à Madagascar, ATPIR, Baluchon, Banque Alimentaire de Paris et d'Ile-de-France, Basme & Zeitooneh, Beyaz Eller (White Hands), Burj Barjane, CARE France, Cart'ONG, Centre Action Enfance Sénégal (CAES), Centre de Formation et d'Alphabétisation des Sourds (CFAS), Centre de Santé Communautaire Bandigara, Djenné, Koro, Bankass, Niono, Macina, Bla, Ségou centre, Centre for Mind and Body Medicine (CMBM), Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), Communes urbaines de Mopti, Fatoma, Sio et Socoura, Daara Cheick Moussa Gaye, Dar El Amal, Digicel, Direction inter-régionale des services pénitentiaires de Paris (DISP), Direction nationale de l'enseignement fondamental (DNEF) - Mali, Dons Solidaires, Environnement et Développement du Mali (ENDA Mali), Fédération des Banques Alimentaires, FINADEV, Friendship International, Fondation Muslim Relief (FMR), Interlogement 93, GREF, Groupement de Promotion Féminine (GPF) Book Joom de Diagalé Sine - Sénégal, Institut Islamique Nouroul Maahide, Islamic Relief Worldwide, ISWA, Jafra Foundation for Relief & Youth Development, JP MORGAN, Legal Aid, Maison Rose (Unies Vers Elles), Maqsood Welfare Foundation, Ministère des Affaires Sociales (MoSA) au Liban, Ministères de l'Éducation Nationale de Madagascar, du Mali et du Sénégal, Ministère de la femme, de la famille, du genre et de la protection des enfants - Sénégal, Ministère des Affaires Religieuses et du Culte (MARC) du Mali, Othman Consulting, PARC, PARD, PKPU Human initiative, Pouponnière de Bamako, SAMI Foundation, Refettorio, Samu Social 93, SIAO 91, SAF ANDES, Save the Children Spain, Save the Children Sénégal, SARC, SIAPEP, Sukaar Foundation, Taliboul Khourane, Terre des Hommes Fondation (TDH), UNRWA, Women's Program Association, World Vision France, World Vision Sénégal, YKMI (Yayasan Kemanusiaan Muslim Indonesia).

Crédits photos : ©SIF, ©SIF/Hervé Lequeux, ©SIF/Ahmed Taleb, ©SIF/Abdushukri Haybe, ©SIF/Michael Bunel.





**SECOURS
ISLAMIQUE
FRANCE**

SECOURS ISLAMIQUE FRANCE
Siège social : 10 rue Galvani 91300 Massy (France)
Tél. : +33 (0) 1 60 14 14 99 / Fax : +33 (0) 1 60 14 14 13
www.secours-islamique.org



Le SIF est
labellisé par le
Don en Confiance



Impression
sur papier
recyclé